

RÉMILIEN 2020

SAINT RÉMY INFOS



Également disponible sur le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com



Sommaire

Le Maire et le Conseil Municipal remercient toutes les personnes ayant contribué à la réalisation du Rémilien, les auteurs d'articles, les élus, particulièrement Corinne Corval et Daniel Champemont, le comité de rédaction, le secrétariat et les photographes.

➤ Mot du Maire.....	3
➤ Budget.....	10
➤ Personnel Communal.....	11
➤ Saint Rémy en quelques chiffres.....	12
➤ Nos supports de Communication.....	13
➤ Démarches Administratives.....	14
➤ La Vie Associative et Sportive.....	15
➤ Autres Associations intervenant sur la Commune.....	23
➤ Union Commerciale et Artisanale.....	25
➤ La Vie Scolaire.....	26
➤ Civisme et Environnement.....	31
➤ La Vie Quotidienne.....	38
➤ La Vie Touristique.....	43
➤ La Vie Culturelle.....	44
➤ Saint Rémy : quelle histoire !!!.....	46
➤ La Vie Économique.....	53
➤ La Vie Communale.....	54
➤ Les Travaux.....	58
➤ Gens d'Ici.....	59
➤ Mon Métier : Ma Passion.....	60
➤ L'État Civil.....	61
➤ À Votre Service.....	63

Mairie - 55 Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne
Tel: 04 79 83 13 70 - Fax: 04 79 83 17 13
www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2020 - 700 exemplaires
Photos: D. Champemont - C. Chevalier - G. Mollard - Amélie Hesdin (couverture)

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique
250 Route de La Combe - 73660 Saint Rémy de Maurienne
Tel: 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - www.netcreaweb.fr

Mot du Maire

Chers Rémiliennes, Chers Rémiliens : 2020, un nouveau départ !

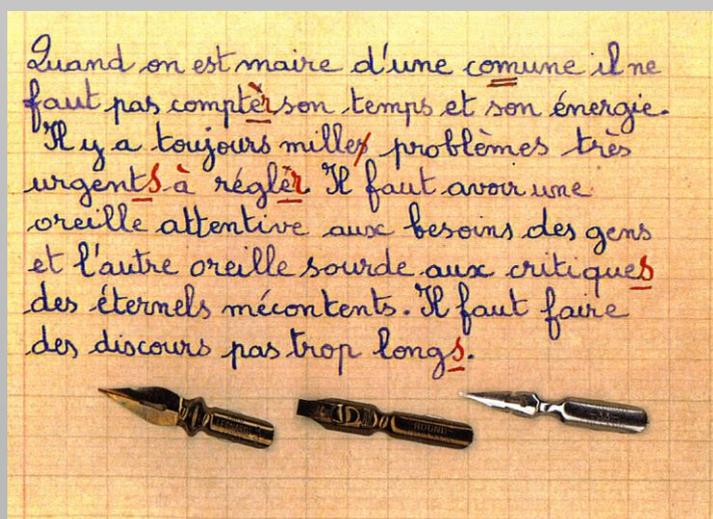
Nous voici au début de cette année, plein d'enthousiasme et de projets pour notre commune et je vais être comme d'habitude le plus concis possible... mais quand même !

Il est temps aussi de faire un bilan non exhaustif et de rappeler les grandes réalisations des municipalités depuis... 1995 en remerciant, déjà, tous ceux qui m'ont accompagnés, élus et salariés.

En effet je suis entré au conseil municipal en qualité de premier adjoint dès mai 1995 puis j'ai été élu maire en 2001, en 2007 et en 2014... des mandats de 6 ou 7 ans selon les décisions des présidents de la République successifs.



J'ai eu la chance d'être également élu en qualité de conseiller régional RHONE-ALPES, puis de suppléant du député **Michel BOUVARD**, puis Président du SPM, des Maires de Savoie et enfin de la COMMUNAUTE DE COMMUNES 4C. Ces mandats ont nécessité un temps précieux, une présence importante et une charge de travail non moins conséquente. Autant dire que mon épouse et ma famille me voyaient peu, que ma tête était souvent ailleurs et qu'il a été quasi impossible de partir plus de quelques jours pendant toutes ces années... et même il n'était pas rare que les dossiers me suivent !



Mais alors que certains s'étonnent de ces mandats successifs dont certains étaient bénévoles, je peux dire que cela permet de connaître en grande partie les rouages de la vie publique mais aussi de se créer un tissu relationnel tel que cela facilite ensuite nombre de démarches sur tous les plans, y compris l'obtention de subventions pour Saint Rémy et la connaissance de notre administration.

Mot du Maire

Enfin pour comprendre les motivations des élus de terrain et du maire en particulier, malgré les vicissitudes et les énormes charges, il faut imaginer toute la passion mise dans l'engagement municipal.

C'est un honneur d'avoir servi la commune et je continuerai de le faire à la place qui sera la mienne.

Je voudrais vous dire que la gestion d'une commune aujourd'hui se professionnalise et qu'elle ne peut se satisfaire des techniques du passé.

Je ressens de l'émotion en écrivant ce dernier Mot du Maire dans le Rémilien. Cette émotion, même si je l'ai cachée parfois, elle n'a jamais été feinte.

L'intérêt général m'a toujours guidé et j'ai eu plaisir à être le « chef d'orchestre successif » d'équipes motivées et travailleuses que je tiens à remercier sincèrement.

J'ai proposé, écouté, analysé, cherché à convaincre puis décidé avec mes adjoints.



Il y aurait tant d'anecdotes à raconter. Les plus récurrentes sont les anecdotes liées au voisinage et aux nuisances phoniques :

- Les cloches des vaches quelques jours par an,
- Les cloches de l'église qui sonnent trop ou pas assez,
- Les chants du coq, souvent les aboiements du chien du voisin...

Tout cela c'est en général pour le maire, comme tant de choses...

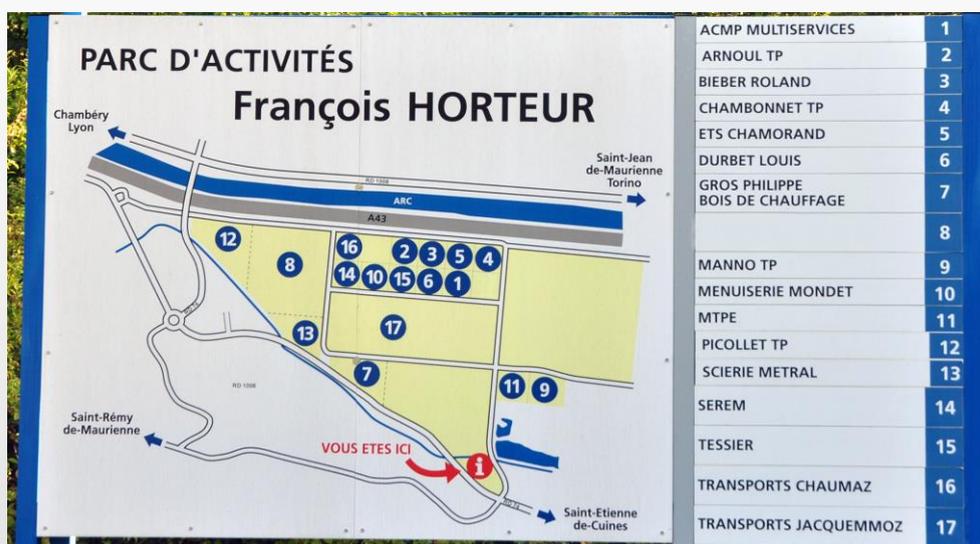


Sans inventorier les projets conduits à terme au cours de ces mandats successifs il faut rappeler les plus marquants pour les Rémiliennes et Rémiliens :

Mot du Maire

VIE ÉCONOMIQUE :

Le développement de la ZONE INDUSTRIELLE François HORTEUR et la création de nombreux emplois n'ont pas fait oublier la cessation d'activité de SPIREL. Aujourd'hui la dynamique est plus forte et des projets sont sur le point d'aboutir, notamment le bâtiment Tessier ou encore pour l'avenir de GATE pour lequel je me suis totalement investi, même si la compétence est aujourd'hui à la 4C et remerciements à **Bernard CHENE** et **Emilie BONNIVARD**, députée active et présente à nos côtés.



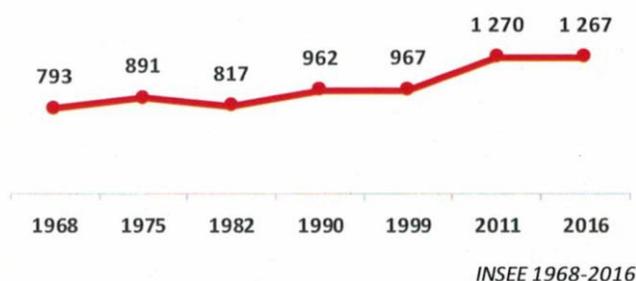
VIE SOCIALE :

- Un événement a boosté la vie sociale... la création en 1999 de la salle Belledonne.
 - Un CCAS renforcé et autonome a permis de prendre en compte les cas les plus difficiles et les personnes fragiles.
 - Les associations rémiliennes ont toutes été dotées d'équipement, voire de locaux ou de moyens propres à satisfaire leur développement.
 - L'installation des infirmiers dans un bâtiment communal aux côtés d'une psychologue et d'un médecin... c'est un résultat important lié à notre volonté de créer des services à la population et de les maintenir. C'est pour les Rémiliennes et les Rémiliens que la commune a fait ce travail important.
- Nous espérons le retour prochain de la Kiné Madame Jackie Coussaert à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.



Mot du Maire

POPULATION :



De 1995 à 2020, la population n'a cessé de croître et c'est quelque 300 habitants de plus qui vivent désormais à Saint Rémy avec notamment la création de deux lotissements : La Vachette 2 et Les Blachères, de nombreuses constructions ont été réalisées.

URBANISATION :

Nous sommes passés du PLAND'OCCUPATION DES SOLS au PLAN LOCAL D'URBANISME.

Du POS au PLU la loi NOTRE nous a imposé de diviser par 5 nos surfaces constructibles, de 55 à 11 hectares... après 5 années de travail et concertation (réunions publiques, affichage, communication, presse, etc...) le PLU est désormais applicable. Il est arrêté pour les 10 ans qui viennent mais pourra être révisé sous certaines conditions.



VIE SCOLAIRE :

C'est une des plus importantes réalisations, avec la création du groupe scolaire Andrée Mérand et le regroupement des 3 écoles en un seul établissement. Gageons que les effectifs qui sont en baisse se stabilisent et que peut-être un jour Saint Rémy sera choisi commune RPI, regroupement de plusieurs écoles du fait de cet équipement et du nombre d'enfants scolarisés.



Mot du Maire

PETITE ENFANCE :



Avec la création d'une micro-crèche à côté de la mairie, c'est un service important pour les jeunes couples et les familles, financée et gérée par la 4C. Il faut noter la mise à disposition de l'ancienne école maternelle de la Girard comme Maison d'Assistantes Maternelles privée.

VIE COMMERCIALE :

Durant ces mandats il nous a fallu nous battre pour maintenir une activité touristique et une offre de restauration notamment. Ainsi la commune est propriétaire des murs de l'Auberge et elle a accepté la cession du fonds de commerce à la SAS LUMI.A. Elle a vendu le camping à la société « Les Lacs de Maurienne », terrain, fonds de commerce et snack « le Lac Bleu ». Chaque fois que cela a été nécessaire la commune a soutenu les initiatives des commerçants, artisans et agriculteurs.



CULTURE ET PATRIMOINE :

Là aussi des soutiens ont été apportés et nos immeubles communaux ont été entretenus et valorisés comme l'ancienne Poste, ou les bâtiments religieux, ou encore cédés lorsqu'ils n'avaient plus d'utilité publique comme les anciennes écoles du chef-lieu ou le presbytère. Un local a été mis à disposition de la kinésithérapeute.



Mot du Maire

SERVICES MUNICIPAUX :

- Au plan sanitaire, il faut savoir que l'eau de Saint Rémy est de très bonne qualité et qu'elle n'est pas traitée mais fait l'objet d'un filtrage et d'un passage aux UV anti bactéries.
- Entretien des réseaux et voirie, plus de 60 km de routes.
- Ramassage des encombrants, un nouveau service créé.
- Agence postale, une nouvelle formule avec un financement croisé entre la Poste et la commune.



LES EQUIPEMENTS EXTERIEURS :

Le City stade ou encore les abords du lac Bleu ou bien sûr les importants aménagements routiers avec des installations de ralentisseurs, chicanes ou autre zones 30 et particulièrement au Centre Bourg.

Sans oublier, bien sûr, la création de digues de protection le long des torrents Lescherette, les Perrelles, le Goujon pour sécuriser les habitations.



LES DOSSIERS ENCOURS :

En attendant, les dossiers ne manquent pas et la municipalité sortante en mars peut en afficher un certain nombre même s'ils seront repassés au tamis d'une équipe nouvelle.

Les centrales hydroélectriques aideront à compenser les baisses des dotations de l'Etat dont je rappelle qu'elles se chiffrent à des dizaines de milliers d'euros.

Deux dossiers sont en cours de réalisation :

La LESCHERETTE 2 avec la société SHEMA qui a été retenue par le Préfet.

Le GOUJON avec la société HYGO qui avance à grands pas et qui a également obtenu l'agrément pour réaliser une microcentrale.

Mot du Maire

Je laisse également en instance le dossier de LESCHERETTE 3 qui consisterait à créer une nouvelle prise d'eau vers les chalets de Lescherette et une centrale vers la « baraque » forestière.

Puis il existe aussi un dossier lié à l'eau...éternel serpent de mer dont certains verront sûrement l'aboutissement un jour, à savoir l'embouteillage d'eau.

Bien sûr d'autres dossiers s'imposeront comme la reprise de la station d'épuration ou encore la réhabilitation de la mairie au plan énergétique, accessibilité et fonctionnalité.



Voilà mes chers amis rémiliens ce que je voulais vous dire dans cette ultime édition du Rémilien du mandat en cours.

Bien sûr je remercie tous les élus qui ont œuvré à mes côtés pendant ces années et les personnels communaux dont j'ai eu l'occasion récemment de louer les services et l'ardeur à la tâche.

Enfin s'il est sûr que beaucoup reste à faire et je suis persuadé que des hommes et des femmes motivés sauront faire avancer Saint Rémy avec courage et fierté comme d'autres l'ont fait avant et qu'ils porteront leurs propres projets et des idées novatrices. Je laisserai mon poste de maire et les rênes à une équipe rajeunie avec des idées nouvelles.

Je félicite également les associations rémiliennes qui animent notre quotidien et rendent de nombreux services.

Je veux rendre hommage à mon épouse pour m'avoir encouragé, soutenu et supporté toutes ces années.

Et pour finir que la santé et la paix accompagnent nos familles, nos associations, nos entreprises et nos collectivités afin que cette nouvelle décennie soit bénéfique à toutes et tous, au service de notre planète, de notre pays, en accordant à l'humain une place primordiale au centre de toutes les réflexions et de toutes les actions.

Pour moi ce sera l'année du passage de témoin mais je continuerai à défendre la commune là où on me le demandera.

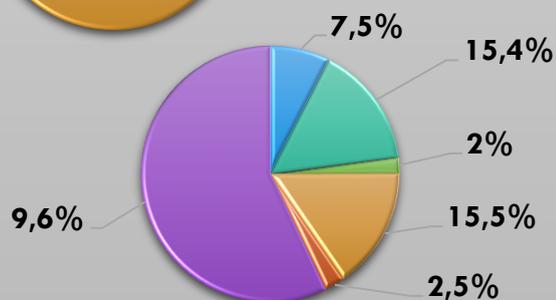
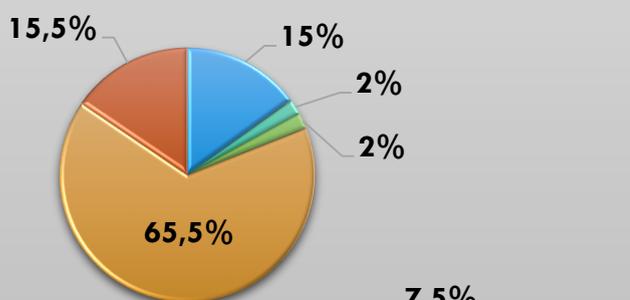
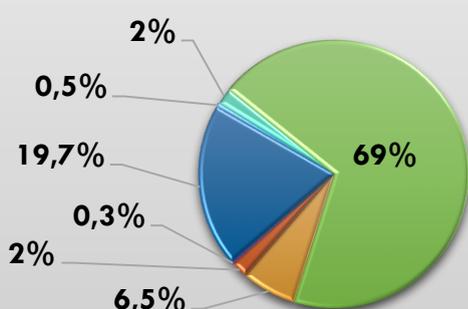
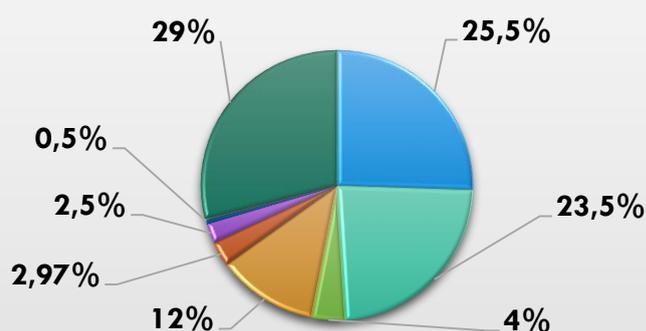
Bonne année et santé à vous toutes et tous et particulièrement ceux qui sont en difficulté ou malades.

Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

<i>Budget Communal</i>	<i>Budget Eau/Assainissement</i>
▲ Résultat de fonctionnement : excédent de clôture : 527 120,65 €	▲ Résultat de fonctionnement : déficit de clôture : 93,90 €
▲ Résultat d'investissement : déficit de clôture : 151 133,60 €	▲ Résultat d'investissement : excédent de clôture : 377 130,82 €
Résultat global : excédent : 375 987,05 €	Résultat global : excédent : 377 324,72 €

BUDGET PRIMITIF 2019 – Budget Communal



Fonctionnement

<i>Dépenses :</i>	
Charges à caractère général	492 000 € → 25,5%
Charges de personnel	451 500 € → 23,5%
Atténuation de produits	80 000 € → 4%
Charges de gestion courante	229 606 € → 12%
Charges financières	52 000 € → 2,97%
Charges exceptionnelles	500 € → 0,03%
Dépenses imprévues	50 000 € → 2,5%
Opérations d'ordre	10 000 € → 0,5%
Virement section d'investissement	550 931 € → 29%
Total dépenses	1 916 537 €
<i>Recettes :</i>	
Atténuations de charges	10 000 € → 0,5%
Produits des services	36 600 € → 2%
Impôts et taxes	1 327 900 € → 69%
Dotations et participations	121 700 € → 6,5%
Produits de gestion courante	38 250 € → 2%
Produits exceptionnels	6 100 € → 0,3%
Résultat 2018 reporté	375 987 € → 19,7%
Total recettes	1 916 537 €

Investissement

<i>Dépenses :</i>	
Remboursement d'emprunts	146 200 € → 15%
Dépenses imprévues	20 000 € → 2%
Titres de participation	21 000 € → 2%
Opérations d'équipement	640 381 € → 65,5%
Solde d'exécution 2018	151 134 € → 15,5%
Total dépenses	978 715 €
<i>Recettes :</i>	
Subventions	71 650 € → 7,5%
Emprunt	150 000 € → 15,4%
Immobilisations	1 000 € → 0,1%
Dotations	21 000 € → 2%
Excédent de fonctionnement	151 134 € → 15,5%
Produit des cessions	23 000 € → 2,5%
Opérations d'ordre	560 931 € → 57%
Total recettes	978 715 €

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

▲ Dépenses et recettes : 260 900 €

Investissement

▲ Dépenses et recettes : 540 031 €

Personnel Communal

Vous les connaissez sûrement, toute l'année, ils sont aux petits soins pour vous. Ils sont les travailleurs de l'ombre qui préparent vos dossiers pour des papiers d'identité, des permis de construire ou pour être à votre écoute en permanence. Ne les blâmez jamais, car tôt ou tard, vous aurez besoin d'eux.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Nom	Fonction
RASCHETTI Dominique	Adjoint administratif / Secrétariat de Mairie
PASTOORS Sylvie	Adjoint administratif / Secrétariat de Mairie
MILAN Anne-Laure	Contractuelle / Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale, bibliothèque et gestion des salles
BRAUN Laurence	Contractuelle / Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale, bibliothèque et gestion des salles

PERSONNEL TECHNIQUE

Nom	Fonction
PESENTI Gilbert	Technicien / Responsable des services techniques
ROL Philippe	Adjoint technique principal 2 nd e classe
HESDIN Amélie	Adjoint technique / Agent des services techniques
PESENTI Christophe	Adjoint technique / Agent des services techniques

PERSONNEL SCOLAIRE ET ENTRETIEN DES LOCAUX



*Sandra CHAUDET &
Marie-Pierre MONDET*

Nom	Fonction
MONDET Marie-Pierre	Adjoint technique principal 2 nd e classe
CHAUDET Sandra	Agent spécialisé des écoles maternelles
ALLEN Sylvie	Adjoint technique / Agent d'entretien et de surveillance de la cantine
PITTON Marie-Hélène	Adjoint technique / Agent à la cantine et agent d'entretien
BORONAT Sylvie	Adjoint technique / Agent d'entretien, de surveillance de la cantine et de remplacement

Rappel:

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés à La Girard, Les Étalons, Le Grivolley, La Combe, devant la salle Rencontre, parking de la salle Belledonne, face à l'église et dans le hall de la mairie ainsi que sur le site internet.

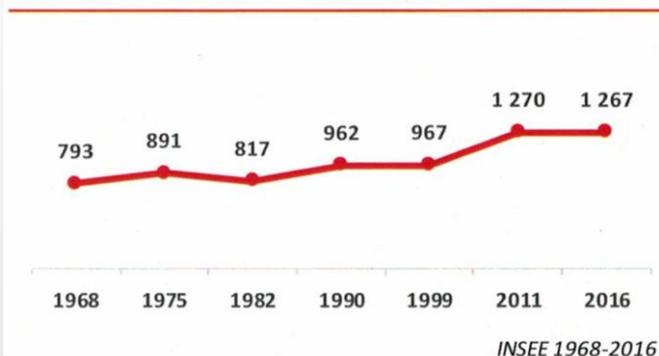
Saint Rémy en quelques chiffres

Ithéa Conseil a conçu un outil innovant : le « Profil Croisé ». Ce rapport de 90 pages permet d'identifier les dynamiques de notre territoire, croisées avec plusieurs échelons de comparaison (*communal, intercommunal, départemental, national*).

Nous vous présentons ici un échantillon de données.

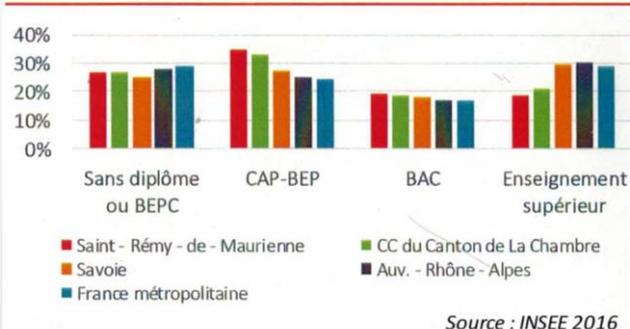
L'ensemble du document est disponible et consultable en mairie aux horaires d'ouverture.

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2016



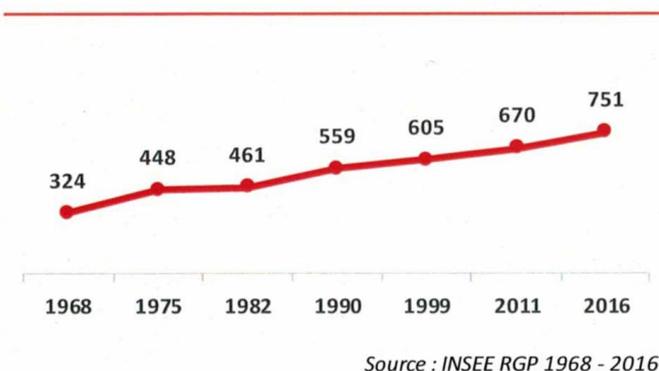
En 2016, la population de la commune était de 1 267 habitants.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



En 2016, on enregistrait 19% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de la commune.

Évolution du nombre de logements de 1968 à 2016



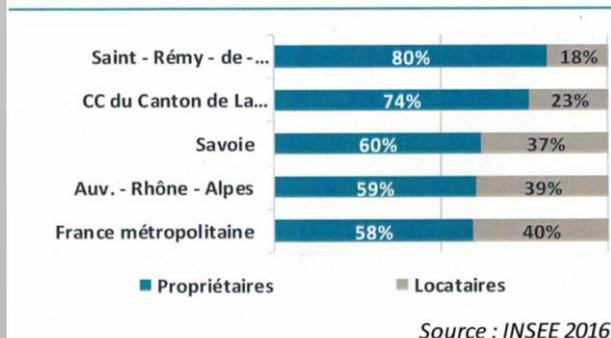
De 1968 à 2016, le nombre de logements de la commune est passé de 324 à 751.

Evolution du nombre de permis de construire de 2010 à 2018



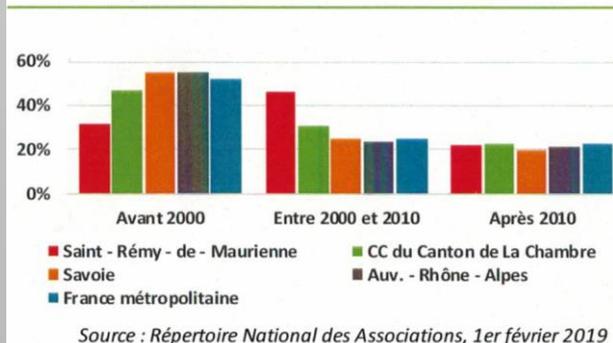
En 2018, 10 permis de construire ont été enregistrés au sein de la base Sit@Del2 pour Saint-Rémy-de-Maurienne, contre 20 en 2017.

Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



En 2016, 80% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour Saint-Rémy-de-Maurienne, contre 58% pour la France métropolitaine.

Date de création des associations au 1er février 2019



Au 1er février 2019, 32% des associations de la commune avaient été créées avant 2000, contre 47% pour la CC du Canton de La Chambre.

Nos supports de Communication

SITE INTERNET COMMUNAL

Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques et utiles ainsi que les « infos de dernière minute » sur la page d'accueil du site www.saintremydemaurienne.com dans les différentes catégories suivantes :

- **Commune** : comptes rendus, action sociale, histoire, patrimoine,
- **Vie Pratique** : mairie, agence postale, démarches administratives,
- **Enfance et Jeunesse** : petite enfance, vie scolaire,
- **Vie Locale** : agenda manifestations, vie culturelle,
- **Tourisme** : se loger, offices de tourisme, se promener,
- **Économie** : entreprises, commerces, agriculture,
- **Territoire** : travaux, cadastre, PLU, SCOT,
- **Contact** : formulaire de contact.



N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions afin de l'améliorer.

ICI SAINT RÉMY

ICI SAINT RÉMY

NUMERO 10 HIVER 2019-2020



<http://www.saintremydemaurienne.com>
<https://www.facebook.com/ici.saintremy>
icisaintremy@gmail.com



TOUTE L'ACTU DE LA VIE ASSOCIATIVE RÉMILIENNE

Au sommaire :

- Une belle et heureuse année 2020 !
- Pour les amoureux du papier
- La cérémonie des vœux municipaux
- Le CDA en 2020
- Retour sur ce qu'il s'est passé cet automne
- À venir cet hiver
- Cinébus: où trouver le programme?
- Une pièce d'histoire associative au Musée Savoisien
- La trilogie théâtre du CDA

UNE BELLE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !

Le comité de rédaction reste à votre écoute et vous souhaite une bonne lecture du numéro 10 d'Ici Saint Rémy. N'hésitez pas à adresser vos commentaires et souhaits d'articles.

Courriel : icisaintremy@gmail.com.

Deux sites internet pour s'informer sur la vie communale et la vie associative :
www.saintremydemaurienne.com

www.cdastremydemaurienne.unblog.fr

- Pour les amoureux du papier

Le comité de rédaction (CoRed) maintient sa volonté de lutter contre le nombre souvent important (un quart) des numéros précédents non distribués malgré la gratuité. Cependant, pour les amoureux du papier et les Rémiliens non informatisés, quelques numéros imprimés seront à disposition chez Vival et en mairie. Des photocopies peuvent être effectuées gracieusement en mairie.

- La cérémonie des vœux municipaux

La traditionnelle cérémonie des vœux municipaux se déroulera vendredi 10 janvier salle Belledonne à 18h30. L'ensemble des Rémiliennes et des Rémiliens est invité à partager ce moment convivial aux côtés de vos élus.

- Le CDA en 2020

Après une année dense menée tambour battant durant les dix dates du Festival Ecoute et regarde, le bureau du CDA a commencé à travailler sur le prochain festival en 2021 qui aura pour thème deux disciplines artistiques : la danse et la photographie. Dolorès Ayala chorégraphe fondatrice de la Compagnie Antonia Flamenco a accepté d'être la directrice artistique de ce 3^e festival aux côtés d'Erwan Le Touche webdesigner et photographe.

Le CDA organisera cet automne le forum des associations salle Belledonne dont le but est de promouvoir la vie associative Rémilienne et de la 4C toutes associations confondues.



Le comité de rédaction reste à votre écoute et vous souhaite une bonne lecture du numéro 10 d'Ici Saint Rémy qui est paru en ce début d'année. N'hésitez pas à adresser vos commentaires et souhaits d'articles via icisaintremy@gmail.com.

Deux sites internet pour s'informer sur la vie communale et la vie associative : www.saintremydemaurienne.com et www.cdastremydemaurienne.unblog.fr.

Pour les amoureux du papier :

Le comité de rédaction (CoRed) maintient sa volonté de lutter contre le nombre souvent important (un quart) des numéros précédents non distribués malgré la gratuité.

Cependant, pour les amoureux du papier et les Rémiliens non informatisés, quelques numéros imprimés seront à disposition chez Vival et en Mairie. Des photocopies peuvent être effectuées gracieusement en Mairie.

Démarches Administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et la date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées)
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms et date du mariage
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms du défunt et date de décès
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte nationale d'identité en cours de validité 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
Livret de famille	Mairie du domicile	Date et lieu de mariage, état civil des conjoints, prénoms, date et lieu de naissance des enfants
Carte nationale d'identité	Mairie de St Jean de Maurienne	<p>Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une photo d'identité conforme aux normes • Justificatif de domicile : original • Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois : original <p>MAJEURS : ajouter ancienne carte d'identité. Pas d'acte de naissance pour un renouvellement</p> <p>MINEURS : joindre la carte d'identité du parent faisant la demande. Si première demande joindre un acte de naissance</p>
Passeport biométrique	Mairie de St Jean de Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> • Votre carte d'identité : original + photocopie • Une photo d'identité conforme aux normes • Numéro de pré-demande ou formulaire cartonné remis sur place • Timbres fiscaux : 86 € (achat en ligne) • Justificatif du domicile : original + photocopie
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex	1 demande sur papier libre comportant l'état civil du demandeur, son adresse et sa filiation ou sur https://www.extrait-casierjudiciaire.net/
Recensement militaire	Mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité du recensé, Livret de famille des parents

La Vie Associative et Sportive

AMICALE BOULE CASBA

Président : Roger TREDEZ – 06.31.08.44.33

Casse-croûte et repos des guerriers de l'ABC :

Après une organisation réussie du championnat de Savoie vétérans, les bénévoles du « staff » de la Casba se sont réunis au Replat pour un repas et du repos bien mérité.



- Samedi 4 avril 2020 : concours officiel L. MONDET 32S ¾ organisé par l'ABC.
- Samedi 18 avril 2020 : éliminatoire secteur officiel M4 organisé par l'ABC.
- Samedi 9 mai : concours officiel MARYSE et LOULOU 16D 4/* organisé par l'ABC.
- Découverte du sport boules par les CM2 de l'école primaire au printemps 2020.

Les groupes AFN et ABC en ballade en Italie :

Après la montée en tramway à crémaillère de SASSI à SUPERGA (vue imprenable de TURIN), le rendez-vous était donné au MAGO à CALUSO pour reprendre des forces, sans oublier, au retour, la halte à SUSA.



La Vie Associative et Sportive

AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD

Président : Jacques PERNET : 04.79.83.10.19

Souvenir du centenaire 1918/2018 à Saint Rémy de Maurienne coordonné par les anciens combattants d'AFN.

Les 14 communes de la 4C ont participé à une belle exposition sur ce conflit du 9 au 11 novembre à la salle Belledonne.

Pour clôturer cet événement, un défilé et dépôts de gerbes ont eu lieu sur la commune de La Chambre.



ANCIENS COMBATTANTS

Président : André COUTAZ – 04.79.83.12.78

Association du souvenir, les Anciens Combattants entretiennent le devoir de mémoire intergénérationnel des Rémiliens au moment de commémorations des Armistices avec la participation toujours très appréciée des habitants, des élèves de l'école Andrée Mérand dirigée par Chantal Lachize, du Centre de première Intervention au côté des élus sans oublier les différentes batteries-fanfares du territoire. Rejoignez-nous pour commémorer ensemble la mémoire des anciens combattants de la commune.



La Vie Associative et Sportive

ARTS & LOISIRS

Président : Nadine DALGÉ – 06.87.18.71.67



Arts et Loisirs Saint Rémy en voyage à Saint Rémy de Provence puis à Fontaine de Vaucluse , 26 participants.

CLUB DU NOUVEL AGE

Président : Daniel CHAMPEMONT – 06.79.57.00.65



C'est par un excellent repas de Noël musical que le CLUB DU NOUVEL AGE a clôturé l'année 2019. Michel Guillery, notre chanteur-animateur-candidat Star-tour, a encore une fois impressionné les adhérents du club. Malgré une année en demi-teinte, le club n'a rien perdu de sa vitalité, comme en témoigne le séjour à GRENOBLE, sous la pluie, mais aussi au Cabaret LA VILLA où certains n'ont pas hésité à se produire sur scène. Un grand merci aux bénévoles et à tous les adhérents pour leur fidélité.
Bonne année 2020.

Représentation de la pièce « Ça, c'est Mémé » le dimanche 19 avril 2020 à 15h à la salle Belledonne.

La Vie Associative et Sportive

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Président : Jean-Luc NARDIN – 06.60.29.10.24

Saint Rémy, une des 24 communes de notre territoire regroupe un peu plus de 10% des adhérents de notre association. Les surfaces importantes des lacs sur la commune, la présence de parcours labellisés sur les Blachères et l'important kilométrage de rivière et de ruisseaux, sur lesquels nous sommes titulaires des baux de pêche font de Saint Rémy un site privilégié pour notre activité.

Après la réhabilitation des Blachères qui aura mobilisé environ 100 000 Euros (*dont une participation à hauteur de 7 300 Euros de l'AAPPMA*), l'Association a poursuivi sa mobilisation à Saint Rémy par :



- des déversements mensuels de truites surdensitaires : près de 500 kilos sur un total de 910 kilos pour environ 3 200 Euros;
- déversements de 4 500 alevins sur Lescherette et La Fresche dont 1 500 par héliportage en tête de bassin pour environ 1 750 Euros;
- entretien des abords du lac du stade;
- organisation du concours jeunes;
- organisation d'un stage en direction de personnes handicapées seniors.

Merci aux représentants des collectivités territoriales pour leurs contributions et à St Rémy notamment pour sa mises à disposition de matériel et de locaux pour nos réunions, ainsi qu'à la quinzaine de membres de notre CA et aux bénévoles qui renforcent notre équipe tout au long de ses activités et notamment les héliportages qui nécessitent rigueur et présence importante sur les divers terrains concernés (2 points de départ et 10 points de dépose).

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

*Président : Roger
ESPINASSE – 06.62.26.21.38*



GREEN MAURIENNE

*Président : Olivier
MOLLARD –
06.58.40.76.61*



EQUID'ARC SPORT EVENEMENT

*Présidente : Aurore
DECHALOU –
06.20.64.74.24*



La Vie Associative et Sportive

3 COMMUNES POUR LE TÉLÉTHON

Présidente : Michèle MAURICE – 06.61.11.57.40

Et oui le téléthon 2019 est déjà fini, nous avons passé encore de très bons moments cette année dans la bonne humeur et le sourire. Parfois les journées sont plus mouvementées que d'autres mais nous avons très bien réussi : la buvette pour Star tour, la soirée Cabaret où nous avons accueilli 150 convives dans une ambiance du tonnerre avec certains chanteurs de Star tour qui ont fait un show, un spectacle extraordinaire sous la houlette d'AutoProd 73 et d'Isabelle Rossetti-Meindre, le vendredi après-midi avec la lâcher de ballons des enfants de l'école de Les Chavannes, la marche aux flambeaux, le concert avec l'école de musique de La Chambre (l'EEA), la soupe à l'oignon, les ventes devant les mairies de La Chapelle et St Rémy et la traditionnelle choucroute qui a régalé près de 110 convives, avec la participation de Michel Leart et Christian Garcia pour les chanteurs, ainsi les fabuleuses danseuses d'Antonia Flamenco et la chorégraphe Dolorès Ayala.

Je remercie les maires des 3 communes, les conseillers municipaux, les boulangers, les cuisiniers, Isabelle Meindre et tous les chanteurs et toute mon équipe de bénévoles qui sans je ne pourrai pas accomplir l'ensemble des actions organisées au profit de l'AFM Téléthon.



Don remis à l'AFM Téléthon : 9 000 € !

Un concours de belote sera organisé le 15 mars 2020 à La Chapelle.

LÀ-HAUT RANDO

Président : Gilles MOLLARD – 06.24.42.65.77



Pour Là-Haut Rando, c'est plus de 20 sorties par an dont une sur 2 jours dans le Beaufortain au pied de la Pierra Menta. L'association compte une quarantaine d'adhérents et est ouverte à tous les amoureux de la montagne avec bonne ambiance et bonne humeur garanties.

Retrouvez toutes nos sorties sur :
la-haut.over-blog.fr

La Vie Associative et Sportive

SAPEURS POMPIERS

Président de l'amicale: Jean-Noël PESENTI – 04.79.59.53.86

Vous voulez rejoindre notre équipe, le centre opérationnel de St Rémy est à votre écoute et prêt à vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons de besoin de vous :

Mollard Gilles : 06.24.42.66.77 – Jeannolin Bruno : 06.75.20.00.47



THÉÂTRE

Présidente : Anita POILBOUT – 06.64.03.30.26



Le mardi 14 mai, l'atelier enfant de la Troupe Belledonne s'est rendu à Aix-Les-Bains pour assister aux représentations de 2 pièces, la première de Feydeau et la seconde de Courteline. Le Rotary Club qui organisait cette événement nous a accueilli au théâtre du Casino Grand Cercle.

Pour les enfants, une représentation est prévue le 26 mai 2020 (*date à confirmer*) au théâtre Gérard Philipe dans le cadre de La Rencontre des P'tits Artistes.

Une représentation de la pièce originale « L'Alliance pour l'Eau », écrite et mise en scène par Claire Pesenti, est prévue le 12 juin à la salle Belledonne.

(<https://latroupebelledonne.wordpress.com/>)

SOU DES ÉCOLES

Président : Alexandre GROS – 06.99.21.69.54

Plusieurs animations ont été organisées avec succès en 2019 et voici celles pour cette année :

- Vente de Pains et pâtisseries le 15 mars.
- Saint-Patrick : soirée bière et repas partagé le 20 mars.
- Fête de la musique le 19 juin.



La Vie Associative et Sportive

LES AILES DE MAURIENNE

Président : Yves LOISEL – 04.79.36.53.80

Tout en continuant à former de nouveaux pilotes, l'aéroclub, qui est affilié à la Fédération Française d'Aéronautique, a signé une convention avec le lycée Paul Héroult pour préparer au sein de l'établissement les élèves volontaires au brevet d'initiation aéronautique (BIA). Cette formation, premier pas vers les métiers de l'aéronautique est également effectuée au sein de l'aéroclub avec 2 belles réussites en 2019.



Une permanence est ouverte tous les samedis après midi pour toute personne intéressée par la formation, vols de découverte et vols d'initiation.

Le Club a participé le 7 septembre 2019 au forum des Associations à Saint Jean de Maurienne et participera au mois de mai 2020 à la Fête des Sports Aériens.

MODÈLE CLUB MAURIENNAIS

Président : Guy POLLET – 06.60.15.42.19

L'Association « Modèle Club Mauriennais » ou MCM est affiliée à la Fédération Française d'AéroModélisme - FFAM.

Disposant d'une belle piste, notre activité est surtout axée sur l'apprentissage et le perfectionnement du vol de modèles réduits (*motorisations électriques en raison de leur moindre nuisance sonore*).

Les membres du Club font voler principalement des planeurs motorisés (*batterie Lipo*).

Phase 1 : décollage et montée des aéronefs à 150 mètres d'altitude maximum.

Phase 2 : recherche des courants ascendants pour rester le plus longtemps possible en l'air dans une zone aérienne bien définie et vol à vue.

Phase 3 : atterrissage (*phase très délicate pour les débutants*).

Grâce à ses instructeurs, le Club assure la formation de pilotes novices en utilisant la technique de l'écolage qui permet le pilotage d'un modèle en double commande (*1 radiocommande maître + 1 radiocommande élève*).

Venez découvrir principalement les dimanche matin (*de 10H à 12H hors période hivernale*) notre activité sur notre terrain jouxtant celui de l'Aéroclub « Les Ailes de Maurienne » à ST REMY DE MAURIENNE.



Le Club a participé le 19 mai à la journée de la Fête des Sports Aériens, a organisé les 17 & 18 août un meeting au col du Mollard et a participé le 7 septembre au forum des Associations à Saint Jean de Maurienne.

En 2020, le Club réitérera son meeting et ses participations (*dates à venir*).



La Vie Associative et Sportive

PÉTANQUE RÉMILIENNE

Présidente : Noëlle BOISSONNET – 06.84.43.64.27



Le podium du 1^{er} Marathon Féminin Mémorial Arlette Godet.



Nos jeunes Champions 2019 et leurs coachs.

UNION SPORTIVE DE SAINT RÉMY FOOTBALL

Président : Thierry BOISSONNET – 06.98.82.19.23

L'US St Rémy Football est présente en catégorie départementale sénior avec une équipe Féminine et une équipe masculine. Chez les plus jeunes, nous avons une équipe en « moins de 7 ans », une équipe en « moins de 9 ans ». Les moins de « 11 ans » sont en entente avec nos voisins de Cuines. Nous sommes aussi en entente avec Aiguebelle et Cuines pour les « moins de 15 ans » et les « moins de 17 ans ». 3 entraîneurs, 5 éducateurs assurent l'entraînement et déplacements des grands et des petits. Nous avons la chance de pratiquer notre sport favori sur un terrain de qualité.

Calendrier des matchs sur <https://savoie.fff.fr/>



Autres Associations intervenant sur la Commune

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE BUGEON

Présidente : Violaine COMBAZ – 06.85.84.64.38

Les séances sont très variées (2 à 3 animatrices différentes sur la semaine) et principalement composées d'un échauffement chorégraphié, de renforcement musculaire ciblé avec petit matériel et pour finir un temps d'étirement, le tout en musique et dans la bonne humeur.

Voici les horaires à la salle Belledonne : mardi 19h à 20 h et 20h à 21h.



Démonstration de gym à la Chambre lors du passage du Tour Savoie Mont Blanc au mois de juin.



Assemblée générale du 3 octobre.

ASSOCIATION WU JI (Qi Gong)

Renseignements au 06.64.93.75.61

Depuis le mois de septembre, une séance hebdomadaire (le mercredi) de Qi Gong a lieu à la salle Rencontre de 18H00 à 19H30 à Saint Rémy de Maurienne.

Le Qi Gong est l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise ancestrale.

Il s'agit de mouvements lents, couplés à la respiration, agréables, adaptables à la condition physique de tous.

Sont associés à cela, pendant la séance, le massage énergétique, le déverrouillage articulaire et une pratique assise de méditation.

Le Qi Gong apaise, pacifie, dégage les zones de blocages, détend les muscles, assouplit l'ensemble du corps et a une action bénéfique sur toutes nos fonctions physiologiques.

Munis d'un tapis, d'une bouteille d'eau et vêtus de vêtements souples, venez nous rejoindre nombreux pour pratiquer et participer à la bonne humeur du groupe.



Autres Associations intervenant sur la Commune

YOGA – LA CHAMBRE

Président : René ROUGE – 04.79.56.30.74

Comme chaque année, l'assemblée générale de notre association a eu lieu en novembre.

Comme son nom l'indique, notre association, cantonale, créée en 2004, a pour but la pratique du yoga, plus précisément du hatha-yoga, avec deux professeures, à raison de trois séances par semaine, une le mardi matin à Saint-Rémy de 10h à 11h15 à la salle Belledonne et deux à Sainte-Marie, le mercredi et le jeudi soir.

Elle propose aussi parfois des séances de sophrologie.

Le nombre d'adhérents est très satisfaisant (près d'une centaine).



CHORALE DU CHŒUR DE L'ARC

A bientôt 50 ans, la chorale du Chœur de l'Arc a gardé toute sa jeunesse. Grâce à deux cheffes de chœur dynamiques, Carole et Marie-Laure, elle attire chaque année de nouveaux choristes dont de nombreux rémiliens. Son répertoire va de la musique classique aux chants liturgiques en passant par l'opérette. Elle ne boude pas non plus un peu de GOSPEL. Et le public ne s'y est pas trompé, qui accourt au moindre petit concert. Car la troupe se produit un peu partout dans la vallée, y compris à SAINT REMY. Pour s'inscrire dans cette chorale, rien de plus facile, il suffit d'appeler le 06 82 18 54 11.



Union Commerciale et Artisanale

L'UCA du Canton de La Chambre, est une association qui réunit des commerçants et des artisans de tout le canton. Notre union commerciale a vu le jour en 2010. C'est une association qui vise à promouvoir, animer et dynamiser l'activité économique de ses adhérents.

Sont représentés les communes de Saint Rémy de Maurienne, La Chambre, Saint Martin sur La Chambre, Saint Avre, Saint Etienne de Cuines, et Sainte Marie de Cuines, et qui compte une trentaine d'adhérents.

Une carte de fidélité est en place depuis 2014, lorsque le client cumule un certain nombre de points, un chéquier lui est remis, avec des réductions où des chèques cadeaux à retirer chez les commerçants de l'UCA.

Plusieurs animations sont proposées tout au long de l'année.

Nous commençons en Mai avec la Fête des Mères : une tombola a été organisée et des bons d'achats de 30 € ont été offerts à nos 9 gagnantes. Une démarche très appréciée de nos clientes.

En Juillet et en Août, 4 marchés nocturnes sont programmés dont un à Saint Rémy de Maurienne. Marché qui anime la place de notre village de 16h à 22h, voir des fois un peu plus. Des artisans locaux et des producteurs de nos alpages sont présents. Marché, toujours très attendu par les rémiliens, et toujours avec la participation de nos commerçants et leurs bonnes humeurs.



Nous terminons l'année avec la venue du Père-Noël, toujours le dernier jour de l'école à 16h30 devant les commerces avec le tirage de la tombola pour faire gagner de très beaux lots, et surtout le tirage spécial pour les enfants fait par le Père-Noël, où ils gagnent des sujets en chocolats, car il n'y a que des tickets gagnants (la magie de Noël). Tout cela se termine avec un bon chocolat chaud offert à tout le monde par notre très dévoué François (*Vival*).



La Vie Scolaire

Effectif : 134 élèves répartis sur 6 classes.



Petite et Moyenne Sections (12 + 15) – JARRET Sabine



Grande Section et CP (10 + 17) – BOUQUET Lydie

La Vie Scolaire



CE1 et CE2 (17 + 10) – TROCHERIE Hélène



CE2 et CM1 (8 + 19) – PINEL Amandine

La Vie Scolaire



CM1 et CM2 (6 + 20) – LACHIZE Chantal (*directrice*)



Classe ULIS – BON Florence

La Vie Scolaire

QU'EST-CE QU'IL RACONTE TON JARDIN ?

Ce sont les élèves de la Grande Section du groupe scolaire Andrée MERAND qui le disent. Ils ont créé un petit morceau du monde à leur manière et selon leurs désirs. C'est devenu le plus beau jardin de SAINT REMY. Voici en quelques mots leur plan de travail :

« On a mis des tomates, des courgettes, des poivrons, des citrouilles. La classe des petits a mis des fleurs : des tulipes et des iris. On a aussi décoré le jardin avec des galets qu'on a peint avec le nom des plantes et des graphismes tout autour.

On a arraché les mauvaises herbes pour qu'elles ne prennent pas la nourriture des plantes du jardin. On les a mises dans le composteur pour que ça fasse du compost pour nourrir les plantes après.

Et on a trouvé un nid de fourmis en arrachant des herbes dans le jardin, et aussi un rat mort, un jour, juste à côté.

On a mis du foin autour des plantes pour que l'eau ne s'évapore pas quand on arrose et qu'il y a du soleil. Et ça empêche les mauvaises herbes de pousser.

Et bientôt, les légumes du jardin feront les repas de la cantine ! »



La Vie Scolaire

- Groupe scolaire - Une nouvelle année riche en projets :

De longue date, l'année scolaire des Petits Rémiens est ponctuée de projets, certains modestes, d'autres parfois plus ambitieux.

Sur le plan sportif, grâce aux ressources locales ou de proximité, une variété de domaines est explorée permettant aux élèves, au fil de leur scolarité de découvrir ou d'acquérir de réelles compétences en natation, ski alpin, raquettes à neige, jeu de boules, VTT, kayak, randonnée pédestre...

Dans le domaine des pratiques culturelles, notre territoire a la chance de bénéficier du partenariat de l'EEA de La Chambre. Toute l'école est engagée, cette année encore, dans un projet avec des intervenantes professionnelles en danse et en théâtre qui se concrétisera par un spectacle en fin d'année. Certaines classes ont également pu au premier trimestre se rendre à un spectacle au Dôme théâtre à Albertville. En mai, la classe de CM1-CM2 partira 3 jours à la découverte de Paris.

Dans un souci de diversification des pratiques des élèves sur l'ensemble de leur scolarité, de la Petite Section au CM2, ce sont aussi des choix financiers faits par les enseignantes, car tout ne peut se réaliser tous les ans. Les financements apportés par la mairie, le sou des écoles, la coopérative sont indispensables, ainsi que l'aide des parents ou bénévoles d'associations pour aider à l'encadrement des sorties ou projets.

Chantal LACHIZE, directrice



- Restauration scolaire :

Sur l'année scolaire 2018/2019, 7015 repas ont été servis ce qui fait en moyenne 52 repas par jour. 80 familles concernées avec 101 enfants inscrits.

Pour la rentrée scolaire 2019, on reste sur la même moyenne de repas servis par jour jusqu'en décembre avec 71 familles concernées.

Deux services à partir de 11h30 pour les écoliers de St Rémy puis ceux de La Chapelle/ Les Chavannes encadrés par 2 personnes de DECLICC et 2 employés communaux.

Civisme et Environnement

SIRTOMM

Syndicat Intercommunal de Recyclage et de Tri des Ordures Ménagères en Maurienne



La vie en vert

2 500 tonnes de déchets verts sont amenées annuellement par les particuliers dans les déchèteries mauriennes, et leur transport jusqu'à une plateforme de compostage est loin d'être neutre en terme de bilan carbone. Le déchet vert constitue pourtant une ressource précieuse au jardin. En le recyclant à domicile, vous économiserez du temps (en évitant les allers-retours à la déchèterie) et de l'argent (en réduisant votre arrosage et en supprimant les engrais chimiques). On vous explique ?

20 000
KILOMÈTRES



À raison de 250 trajets annuels, l'évacuation des déchets verts jusqu'à la plateforme de compostage de Francin représente la distance de la France jusqu'à la Nouvelle Zélande !

PAILLAGE

Utilisez vos tontes de gazon, feuilles mortes, fanes de légumes et petits branchages préalablement broyés à la tondeuse pour couvrir les pieds de vos plantations, au potager, sous une haie ou un massif de fleurs.

- ✓ Réduit la repousse des mauvaises herbes et évite l'utilisation de produits chimiques
- ✓ Nourrit le sol en engrais naturel
- ✓ Limite l'évaporation de l'eau présente dans le sol et réduit l'arrosage.

Laisser les tontes de gazon sur place



MULCHING

Les tontes de pelouse et de gazon sont laissées sur place et se décomposent naturellement en nourrissant le gazon

- ✓ Fertilise naturellement la pelouse
- ✓ Plus aucune tonte à stocker et à ramasser

Recouvrir le sol avec des végétaux



Transformer les branchages en broyat



BROYAGE

Tous les branchages, tailles de rosiers, de framboisiers, de tuyas, les fanes de légumes peuvent être broyés à la tondeuse ou avec un broyeur pour les sections supérieures à 1cm, afin de pailler les haies et les arbustes et de nourrir le compost.

- ✓ Evite la repousse des mauvaises herbes et réduit l'arrosage
- ✓ Constitue un apport structurant pour aérer le compost
- ✓ Pensez à un achat collectif de broyeur avec votre voisinage ou sollicitez le professionnel qui vient tailler vos haies !

Stocker un tas de gros végétaux dans un coin du jardin



BIODIVERSITÉ

Réserver un espace dans le jardin pour y disposer un tas de branches et de branchages

- ✓ Ce dispositif constituera un habitat idéal pour toutes les espèces auxiliaires de jardin : hérissons, coccinelles, vers de terre, autres insectes et oiseaux... qui en retour, vous le rendront bien !

Actions compostage : c'est de saison !

Acquérir un composteur individuel pour un coût modique, se former à son utilisation et à ses bonnes pratiques, développer un projet de compostage collectif dans un quartier, se former à la fonction de référent-compost d'un site de compostage partagé.... Si l'une de ces actions vous intéresse, contactez Julie à l'adresse suivante : ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com



SIRTOMM 82, avenue de la Riondaz
73870 St-Julien-Montdenis
Horaires d'accueil
8:00>12:00 et 13:30>17:00
Tél. 04 79 59 92 28
contact@sirtom-maurienne.com
www.sirtom-maurienne.com

Civisme et Environnement

PROBLÈME : LES ORDURES MÉNAGÈRES

Étant donné que la Maurienne produit 14 875 tonnes d'OM par an (*dont 1 800 tonnes pour la 4C*), c'est-à-dire une moyenne de 338 Kg par habitant,

Étant donné, aussi, que ces OM doivent être collectées, transportées, incinérées sur le site de Savoie Déchets à Chambéry, que tout cela a un coût (*96 € la tonne*),

Étant donné, encore, que ce coût est facturé aux collectivités donc aux habitants,

COMMENT FAIRE POUR DIMINUER LE TONNAGE D'ORDURES MÉNAGÈRES ET LE COÛT QU'ELLES ENGENDRENT ?

Le ordures les moins coûteuses et les moins encombrantes sont celles qu'on ne produit pas :

- Bien réfléchir avant d'acheter un objet attirant mais souvent inutile.
- Éviter le gaspillage (c'est bon pour la porte-monnaie).
- Éviter les emballages.
- Boire l'eau du robinet.
- Trier.
- Faire du compost, avoir des poules, ...

FAIRE PREUVE DE BON SENS !

Achetez des produits de saison !

Question de bon sens : pourquoi manger des fraises chères et insipides importées par avion en plein hiver, suremballées pour les protéger, alors qu'en juin sur nos marchés la garigette en vrac de nos petits producteurs fera exploser vos papilles... un peu de bon sens pour faire l'économie de nombreux emballages et consommer en respectant les règles du développement durable.

Limitez les portions individuelles.

Plats cuisinés, barquettes, desserts chocolatés... bien souvent la part de l'emballage dans la valeur totale du produit est supérieure à la valeur du produit lui-même : privilégiez les portions familiales et surtout, si vous possédez un congélateur, cuisinez de bons petits plats en quantité suffisante pour en stocker des portions plus petites.

Eau du robinet ou eau en bouteille ?

Vous avez le choix. Si l'eau du robinet est de bonne qualité, en consommer vous permettra de réduire vos déchets d'emballages. Et lorsque vous optez pour des bouteilles d'eau, pensez à les trier pour les recycler et, ainsi, économiser des matières premières.

Dites OUI aux éco recharges.

Votre assouplissant textile, votre lessive, tout comme l'eau de javel depuis longtemps, sont aujourd'hui disponibles en berlingots souples. Ainsi, le même emballage d'origine pourra être utilisé de très nombreuses fois : la meilleure façon de le recycler n'est-il pas de s'en resservir ? ... et en plus vous payerez moins cher la recharge puisque vous ne payez plus l'emballage à chaque fois ...

Achetez « ÉQUITABLE ».

Outre le fait d'adopter une démarche éco-citoyenne et conforme aux règles du développement durable, les emballages de ces produits éco-conçus sont en général réduits à leur juste proportion et souvent fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Privilégiez les produits recyclés.

Lire les étiquettes, bien se renseigner sur les produits proposés : leur origine, leur composition... c'est déjà savoir mieux consommer et ce n'est pas vrai que pour les produits alimentaires. Le but du tri c'est le recyclage, cercle vertueux qui permet l'économie de matières fossiles ou rares par leur valorisation : acheter « recyclé » s'inscrit donc dans la logique même du tri.

Utilisez des piles rechargeables.

Piles, accus, batteries sont des catastrophes pour l'Environnement. Il est vrai que maintenant on peut les recycler (...si on les récupère) mais à quel prix !!! Utiliser des piles rechargeables est donc la seule solution à cette pollution majeure. Encore mieux : ne plus utiliser de piles du tout avec les nombreux appareils entièrement autonomes disponibles aujourd'hui avec des capteurs solaires ou des dynamos pour seule source d'énergie

C'est en faisant nos courses que nous devons adopter la « tri attitude ».

En lisant les étiquettes, en faisant attention à la part des emballages dans le prix des produits achetés, on peut facilement en limiter l'usage ou les supprimer tout court : n'oublions pas que l'emballage le plus facile à trier est celui que nous ne produisons pas... ou que nous n'achetons pas !!!

Pour en savoir plus : blog.mieux-consommer.fr... plein d'astuces à recueillir et à transmettre sans modération.

Civisme et Environnement

TRI SÉLECTIF

VERRE



Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons. **Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de vitre ou miroir, de pot de fleur.**

EMBALLAGES & PAPIERS



Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques et papiers : magazines, journaux, publicités, courriers, lettres, livres, cahiers. **Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.**

ORDURES MÉNAGÈRES



Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs... **Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !**

BIODÉCHETS



Les fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, les épluchures, les restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes ...), les coquilles d'œuf, sachets de thé, filtres et marc de café, papiers essuie-tout.

TEXTILES & CHAUSSURES



Tous types de textiles : tee-shirts, pantalons, vestes, anoraks, chaussettes, linge de maison, rideaux, nappes, peignoirs... **Ne pas mettre de textiles mouillés ou souillés. Les chaussures doivent être attachées par paires (avec un élastique si elle n'ont pas de lacets). Bien fermer le sac avant de le déposer dans le conteneur.**

Déchetteries pour les Rémiliens (*habitants et professionnels*)

La Chambre

Horaires (toute l'année)

- Lundi 9h-12h et 14h-17h
- Mardi 9h-12h
- Mercredi 9h-12h et 14h-17h
- Jeudi 9h-12h
- Vendredi 14h-17h
- Samedi 9h-12h et 14h-17h

Saint Léger

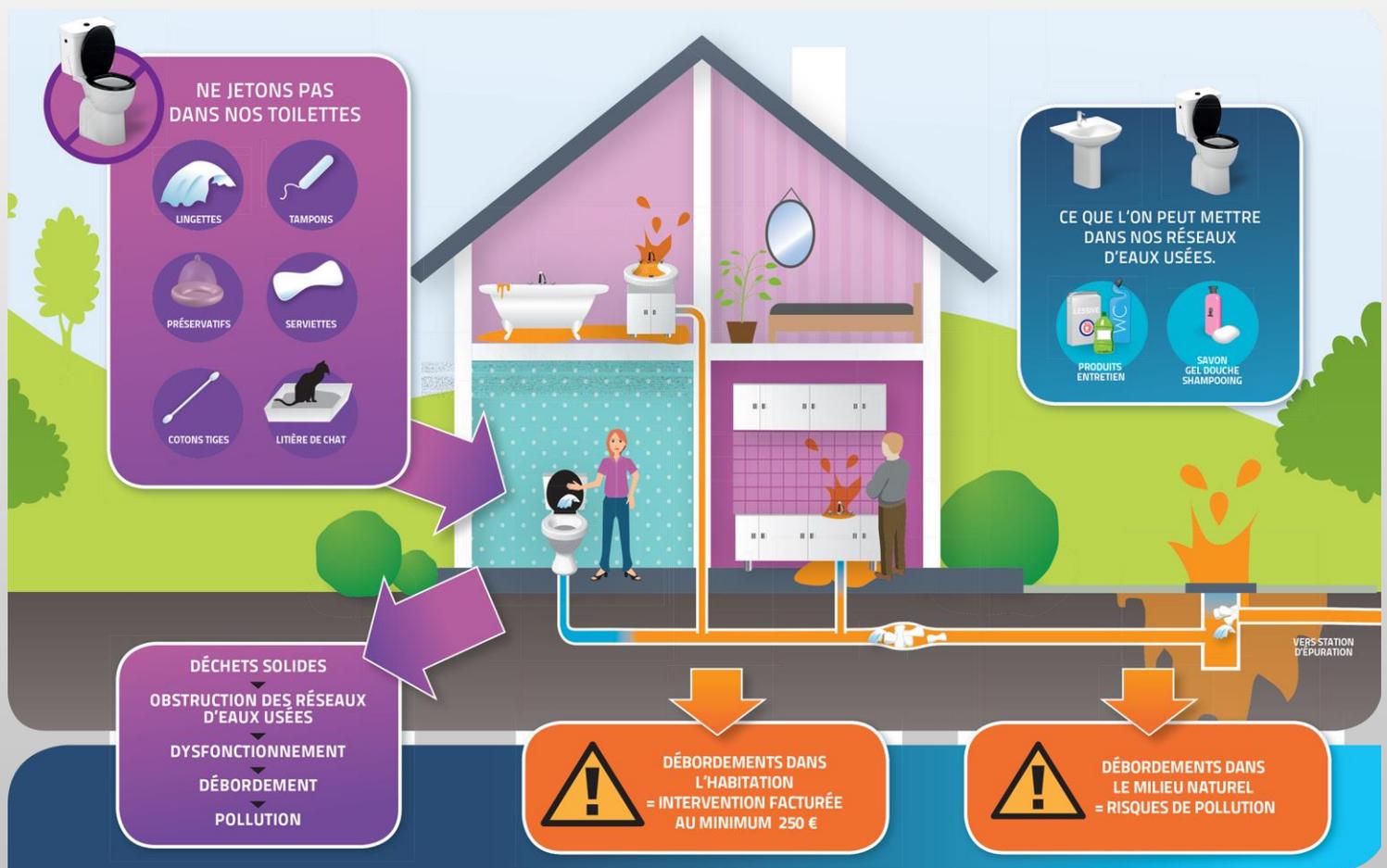
Horaires (toute l'année)

- Jeudi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Civisme et Environnement

NE CONFONDONS PLUS NOS TOILETTES AVEC NOS POUBELLES !

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS
LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE
VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES



NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS
AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE
ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES
RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie
SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN
VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !

Civisme et Environnement

LE MÉGOT, UN PETIT DÉCHET, UN GROS PROBLÈME !

4300 milliards de mégots sont jetés par terre chaque année, avec de graves conséquences. Pour l'environnement d'abord puisque le temps de dégradation d'un mégot dans la nature est de 15 ans et qu'il pollue à lui tout seul 500 litres d'eau dans l'océan. Pour la santé ensuite, car il contient pas moins de 8680 substances toxiques.

Certains ont décidé de nettoyer les rivières, d'autres les fonds marins. D'autres encore, plus modeste, à SAINT REMY DE MAURIENNE, ont pris l'initiative de ramasser les mégots qui traînent partout dans la commune, souvent même par terre à côté d'un cendrier. Malgré la présence de cendriers devant certains bâtiments publics, le sol autour est parfois jonché de mégots. Ceux qui jouent au lancer de mégots sont vraiment maladroits ! Le plaisir d'envoyer valser son mégot est un rituel même si on rate sa cible !



A mon échelle, que puis-je faire ?

- Avoir un cendrier de poche : agir en conséquence pour construire un vivre ensemble.
- Sensibiliser tous ses proches et collègues qui jettent leurs mégots, sans les juger.
- Effectuer des opérations de ramassage de déchets, comme l'ont montré les deux jeunes de Saint Rémy : Titouan DEHAIS & Anthony ANDRÉ.
- Inciter la mise en place de bornes cendrier sur le lieu de travail : commerce – restaurant – lieu de loisirs.
- Et pourquoi pas, arrêter de fumer.....

En résumé, SAINT REMY n'est pas un cendrier géant !

Civisme et Environnement

VOISINAGE : VOS DROITS ET DEVOIRS !

Les distances à respecter pour planter les arbres et haies :

Les distances minimales de recul à respecter pour les arbres, haies et plantations sont précisées par les articles 671 et 672 du Code civil :

- si les plantations font plus de deux mètres de hauteur, elles doivent être à au moins deux mètres de la limite séparative des deux propriétés.



Aussi, l'article 673 du Code civil précise que l'on peut contraindre son voisin à couper les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux qui avancent sur sa propriété. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur le terrain du voisin, ce dernier a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. En cas de conflit, le tribunal d'instance (ou le juge de proximité, ou le conciliateur s'il en existe un localement) connaît les problèmes relatifs aux plantations. Vous pouvez donc le saisir SANS avoir besoin d'un avocat.

La Vie Quotidienne

CCAS - ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural

Immeuble "Les Charmettes" - Place de la Liberté - 73130 LA CHAMBRE
Tel : 04 79 56 33 01 - Email : lachambre@fed73.admr.org



L'aide à la Personne

Les intervenants sur les situations de dépendance auprès des personnes âgées, handicapées ou malades, sont des Auxiliaires de Vie Sociale (AVS), pour la plupart titulaires du DEAVS ou faisant preuve d'une expérience significative.

Le service aux personnes âgées, cœur de l'action et du réseau ADMR

L'intervention des professionnels de l'aide à domicile permet aux personnes âgées soit en situation d'isolement, soit en situation de perte d'autonomie, de rester vivre à domicile, et ce, le plus longtemps possible.

Avant toute intervention, l'autonomie de la personne et ses besoins sont évalués. Cela permet de classer le bénéficiaire selon son degré d'autonomie.

2 niveaux d'intervention :

- **GIR 1 à 4** : les personnes sont dépendantes et leur situation nécessite une intervention soutenue et fractionnée tout au long de la journée. Il s'agit, en plus de l'aide à la gestion courante du domicile, d'aider le bénéficiaire à assumer les gestes essentiels de la vie courante (se lever, se coucher, faire sa toilette, prendre ses repas...). Selon la dépendance de la personne, plusieurs prestations peuvent se côtoyer. Il est important, dans ces situations, de coordonner les interventions (interne ou externe à l'ADMR) : portage de repas,

téléalarme, services de soins.

La prise en charge financière relève du Conseil Général. Les bénéficiaires perçoivent l'Allocation Départementale Personnalisée à l'Autonomie (ADPA). Une partie financière peut rester à la charge du bénéficiaire.

- **GIR 5 à 6** : les personnes ont besoin d'être accompagnées uniquement dans la gestion matérielle de leur quotidien.

L'intervention a un rôle préventif, pour éviter l'isolement et la perte d'autonomie. Les interventions sont financées par la caisse de retraite principale du bénéficiaire, et par une quote part calculée en fonction de ses revenus.

Les études démographiques montrent que le nombre de personnes âgées augmente ; elles manifestent très fortement leur souhait de vivre le plus longtemps possible à leur domicile. Il est donc normal de constater la part importante d'interventions auprès de ce

public.

Alors que les heures effectuées dans le cadre de l'aide ménagère financée par les caisses de retraite a tendance à diminuer, les demandes restent importantes. Les caisses de retraite ont des fonds sociaux minorés et certaines d'entre elles se désengagent de la prise en charge de l'aide à domicile. Les personnes en GIR 5 et 6 continuent d'être de moins en moins prises en charge, ce qui pose des questions en matière de prévention.



La Vie Quotidienne

CCAS - ADMR



Téléassistance

Téléassistance	
	2018
Nbre transmetteurs en service au 31/12	589
Nbre d'abonnements en cours d'année	153
Nbre changements de transmetteurs dans l'année	93
Nbre de ruptures (décès, maison de retraite)	138

La téléassistance est un **complément utile**, voir indispensable, dans la gamme des services à domicile.

Prévenir, intervenir rapidement, sécuriser, rompre l'isolement des personnes âgées, handicapées, malades, fragilisées ou seules...

Filien écoute ADMR : la certitude d'une **présence et d'un secours en cas de besoin** sans numéro de téléphone à composer, ni de codes à mémoriser.

Dans la maison ou au bout du jardin, une simple pression ou traction sur le **médaille** ou le **bracelet** et la liaison est établie avec une opératrice.

Selon l'appel, l'opératrice écoute et prévient voisins ou famille recensés dans le dossier. En cas de besoin, elle fait appel aux pompiers ou au SAMU.

L'ADMR continue, aujourd'hui, à développer cette prestation par le biais de Filien Ecoute ADMR.

Comment ça marche ?



Une chute ? Un malaise ? Envie de se confier ?... Où qu'il soit, dans sa maison, dans son jardin, le jour, la nuit, le week-end, un jour férié... Il suffit simplement à l'abonné de déclencher un appel à l'aide de son émetteur qu'il porte autour du cou ou au poignet.

Le centre d'écoute Filien ADMR est disponible 24/24. Le dossier personnel de l'abonné s'affiche automatiquement sur l'écran de l'opératrice qui réceptionne l'appel : coordonnées du médecin, de ses proches, les actions à entreprendre...

Le réseau de solidarité (famille, voisins, proches...) et/ou les secours sont immédiatement alertés selon le besoin exprimé par l'abonné tout en gardant le contact permanent avec lui. A chaque intervention, nos opératrices s'assurent systématiquement des suites données et de l'état de santé de l'abonné.

La Vie Quotidienne

MAISON DE L'HABITAT



VOUS AVEZ UN PROJET POUR VOTRE LOGEMENT ?

VOUS VOULEZ BÉNÉFICIER D'AIDES POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION OU D'ADAPTATION

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LES AIDES POUR RÉHABILITER UN LOGEMENT ET LE LOUER

VOUS CHERCHEZ DES CONSEILS TECHNIQUES, JURIDIQUES OU FISCAUX

VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT POUR VOS SALARIÉS DU CHANTIER LYON-TURIN

OU POUR TOUTE AUTRE QUESTION SUR LE LOGEMENT (ACQUISITION, LOGEMENT INDIGNE, LOCATION...)

CONTACTEZ LA MAISON DE L'HABITAT !

INFORMATIONS AU DOS >



ACCÈS

Place Fodéré (au-dessus de La Poste)
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 55 30

E-mail : maisonhabitat@3cma73.com

facebook.com/maisondelhabitat



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	9h - 13h	14h - 18h
Mercredi	9h - 13h	14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 13h	
Samedi	8h - 12h30	

Le samedi, ouverture uniquement les semaines impaires.

La Maison de l'habitat est un lieu d'informations dédié à l'habitat et aux questions du logement en Maurienne.

Elle offre un accompagnement et des renseignements gratuits sur les dispositifs d'aide à la réhabilitation, l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique des logements, ainsi que des conseils juridiques et techniques sur le logement.

Elle accueille des conseillers pour vous accompagner et vous renseigner.



Jean-Luc LANGAIN
Chargé d'animation de la Maison de l'habitat vous accueille du mardi au samedi.



ADIL 73



Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement dans les domaines suivants :

- Vous êtes locataire ou propriétaire d'un logement locatif (conseils en matière de Contrat de Location, État des lieux, Loyer, Charges Locatives, Entretien et Réparations, Loyers impayés, Aides au Logement, ...).
- Vous envisagez d'accéder à la Propriété, de faire construire (Informations sur les contrats passés avec les professionnels : Agent Immobilier, Notaire, Constructeur, Syndic, ...).
- Simulations de financement.

Permanence sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois à la Maison de l'Habitat, place Fodéré (accès côté gauche de la Poste) à St Jean de Maurienne sur rendez-vous au 04 79 83 55 30.

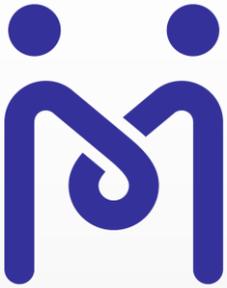
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : 25 Rue Jean Pellerin - Bâtiment Évolution - 73000 Chambéry.

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ainsi que le vendredi de 13h30 à 17h00.

Tel : 04.79.69.90.20 et Fax : 04.79.65.39.29. Infos : www.adil73.org et accueil@adil73.org.

La Vie Quotidienne

MSAP



**Maison
de services
au public**

La MSAP, Maison de Service Au Public, est un lieu où toute personne en difficulté avec l'administratif peut trouver une aide. Concrètement :

- Vous avez une démarche à faire par internet et vous n'avez pas d'outil informatique ou bien vous ne savez pas l'utiliser.
- Vous avez reçu un courrier et vous n'en comprenez pas le contenu.
- Un dossier à remplir qui vous paraît compliqué.
- Un courrier à rédiger ou un mail à envoyer.

Dans tous ces cas, la MSAP peut vous aider.

COMMENT LA JOINDRE : La MSAP est basée au centre social DECLICC, elle assure une permanence les mercredis matin au RDC de la mairie de SAINT REMY DE MAURIENNE de 9 H à 12 H. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 04 79 56 22 66.

DECLICC



Association loi 1901, agréée Centre Social CAF et DDCSPP
98 route de la Combe 73130 St Etienne de Cuines
Tel : 04.79.56.35.06

Présidente : Mme Clément Danielle - *Directrice* : Mme Schneider Sabine

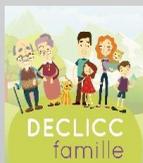
L'association Declicc répond aux attentes de la population dans le domaine éducatif, social loisirs, ... sur le Canton de la 4C, à travers différents secteurs :



Secteur enfant : Accueil de loisirs durant les vacances scolaires, les mercredis – le Périscolaire – la restauration scolaire – interventions auprès des écoles, ... - declicc.enfance-jeunesse@orange.fr



Secteur jeunesse : Centre accueil jeunes durant les vacances scolaires, les mercredis et les samedis – interventions avec le collège, ... - declicc.enfance-jeunesse@orange.fr



Secteur Famille : Relais assistantes maternelles – Lieux accueil parents/enfants – Sorties familles – Ludothèque – Journées ambassadeurs – Cours de ski avec la Belle Montagne – Famille en Fête, ... - declicc.famille@orange.fr



Secteur 16/25 ans : Accueil et suivi individuel des jeunes dans le cadre social, santé, formation, ... – Running découverte – Ateliers de prévention – Point écoute, ... - declicc.vie-associative@orange.fr



Secteur seniors : Actions diverses sous forme d'ateliers informatiques, sportives, relaxation, tricot, sorties culturelles, cinéma, ateliers de préventions, de santé, ... - declicc.seniors@orange.fr

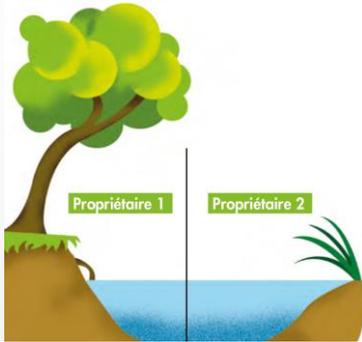


MSAP : Maison des services à la population ouvert tous les jours à DECLICC et permanences à St Rémy le mercredi matin de 9h à 12h et à la Chambre le lundi après midi de 14h à 17h. Accueil et aide aux services dématérialisés de l'État - declicc.msap@orange.fr – 04.79.56.55.66

Contrat territorial jeunesse avec le Département – Contrat enfance jeunesse avec la CAF.
declicc.accueil@orange.fr – declicc.cantine@orange.fr

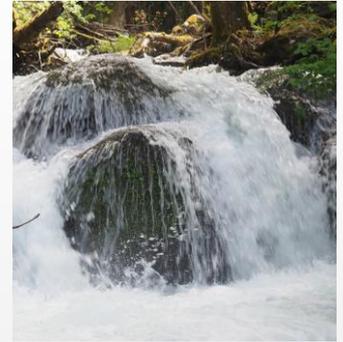
La Vie Quotidienne

ENTRETIEN DES COURS D'EAU



Qui est responsable de l'entretien des cours d'eau ?

Le propriétaire d'un terrain ne peut rien faire qui aggrave les écoulements sur les terrains (code civil art. 640). L'entretien des cours d'eau est une obligation du propriétaire ou de l'exploitant de la parcelle attenante au cours d'eau, la propriété s'étendant jusqu'au milieu du lit du cours d'eau. Lorsque le cours d'eau est dans le domaine public fluvial. C'est alors l'État qui assume l'obligation d'entretien du lit. Lorsque le propriétaire riverain ne remplit pas ses obligations, le maire peut lui rappeler ses devoirs et réaliser à sa charge les travaux nécessaires.



BILAN QUALITÉ EAU

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html>.

<p style="text-align: center;">Bactériologie</p> <p>Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml Eau de bonne qualité bactériologique.</p>	<p>Origine de l'eau du réseau du Chef-Lieu de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Belledonne- L'Infernet <p>L'eau distribuée au cours de l'année 2018 a été de bonne qualité bactériologique; elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.</p>
<p style="text-align: center;">Dureté</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 2°F – maxi. : 3°F Références de qualité maxi. : aucune Eau douce.</p>	
<p style="text-align: center;">Nitrates</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/l – maxi. : 1 mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates.</p>	
<p style="text-align: center;">Fluor</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0,07mg/l – maxi. : 0,07mg/l Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l Eau peu fluorée.</p>	
<p style="text-align: center;">Antimoine</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0µg/l – maxi. : 1µg/l Limites de qualité maxi. : 5µg/l Teneur en antimoine inférieur à la limite.</p>	
<p style="text-align: center;">Autres paramètres</p> <p>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.</p>	

La Vie Touristique

Offices de Tourisme Intercommunaux : 12 Communes



Au Pied des Cols Territoire de La Chambre
14 communes - 3 stations de sport d'hiver et d'été
Résidences Les Charmettes 73130 La Chambre
Téléphone : 04 79 56 33 58



Espace Glandon
Chef-Lieu 73130 Saint
Colomban des Villards
Téléphone :
04 79 56 24 53



Locations rémiliennes de meublés touristiques

GUILLERY Michel – 1100 route de la Vanoise – 06 95 38 73 54.
JEANNEAU Jean-Paul – 155 chemin des Moulins – 06 83 14 97 71.
KISIELEWICZ Isabelle – 15A route de Montfrond – 06 79 74 22 21.

La Vie Culturelle

Le Club Des Associations



<http://cdastreymedaurienne.unblog.fr/>

Président : Renaud CORVAL
Trésorière : Catherine Chevalier
Secrétaire Michèle Maurice



En 2019 Le CDA vous a proposé de nombreuses manifestations aussi bien à Saint Rémy que dans la vallée. Le Festival Ecoute et Regarde 2019 a été une réussite, nous sommes allés à la rencontre des fermes d'alpage de la Maurienne.



Théâtre ou Contes en Alpage, lieux insolites
A la rencontre des fermes de montagne

• Jorzier	18 Mai
• MontGilbert	25 Mai
• Valloire	15 Juin
• Montalmont	22 Juin
• Termignon	20 Juillet
• Saint Alban des Villards	26 Juillet
• Bessans	27 Juillet
• Beauraive	03 Août
• Albiez le Jeune	24 Août
• Saint Georges d'Hurtières	24 Août

ECOUTE & REGARDER FESTIVAL
 de Mai à Septembre
 Renseignements Réservations : 06 97 26 52 23



En 2020 Nous vous proposons la Trilogie Théâtre, les Nuits Blanches du lac Bleu avec un spectacle Flamenco au bord du lac ainsi que le Forum des Associations de la 4C le 6 septembre.



2 Fois par mois
 à 17h30 Films Enfants
 à 20h30 Film Grand Public



La Vie Culturelle

Pièce de théâtre

Spectacle organisé par le CLUB DU NOUVEL AGE.

« Pièce écrite par Alec Drama intitulée « Ça, c'est Mémé ».

C'est l'histoire de Mémé, veuve acariâtre, qui vit tranquillement dans sa campagne jusqu'à ce que débarque sa petite fille et sa belle-fille.

Et là, le moins que l'on puisse dire, c'est que sa vie va en être bousculée. »



Bibliothèque - Boîte à lire



Les œuvres de François BALANSARD dans la commune ne se comptent plus. Sa dernière création est une boîte à lire installée depuis l'été dernier devant la bibliothèque, à côté du bureau de poste.

Laurence et Anne-Laure vous y accueillent le mardi de 8H30 à 11H et le mercredi de 9H30 à 11H. Les prêts sont gratuits en collaboration avec la bibliothèque départementale de Savoie afin d'élargir le choix des lecteurs et la qualité des ouvrages.

Il est précisé que chacun peut déposer ou emprunter des livres gratuitement afin de les faire voyager et de faciliter l'accès à la culture pour tous. Le principe « Je pose et je prends » encourage le partage et le don. Ainsi, les livres peuvent vivre éternellement.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

La Combe, Les Grangettes, Montfrond

Raconté par Henri Didelle

LA COMBE

La Combe est un hameau perché sur les hauteurs de St Rémy de Maurienne. De ce fait il a toujours eu une vue imprenable sur le cœur du village et même sur une partie de la vallée. Il a longtemps été habité par des familles CLAPPIER dont l'origine est à rechercher du côté de la Haute-Maurienne. Je me suis même laissé dire qu'au début du XXème siècle il n'y avait que des CLAPPIER à la Combe.

Après une origine plutôt rocambolésque, la Combe devient le fief des CLAPPIER

La plus vieille maison de la Combe est datée de 1635 et elle a même une histoire plutôt originale. Un dénommé CLAPPIER (!) du hameau des Vincendières à Bessans, n'a rien trouvé de mieux que de « faire » une fille à la servante du seigneur de la Landonnière de St Rémy. Afin de solutionner le problème de manière élégante, ce dernier a fait construire cette maison à La Combe pour abriter sa servante, sa fille et son mari. D'autres versions existent qui prétendent que c'est le seigneur lui-même, voir même son fils qui serait à l'origine de cette petite bévée. Quoiqu'il en soit, le seigneur fit bientôt construire une 2ème maison pour les domestiques. L'aventure des CLAPPIER à La Combe pouvait commencer.

La Combe, sous la neige, en 1972. A l'époque il y avait encore de la vigne autour des maisons.



Lorsqu'au début du XXème siècle on refait les comptes, on trouve en effet plusieurs familles CLAPPIER différentes sans liens de parenté évidents, ce qui est assez étonnant. Les Alphonse, Abel, Maximin ou Louis CLAPPIER ne sont au mieux que de lointains cousins. Les trois premiers sont des agriculteurs dans la grande tradition alors que le dernier, suite à des blessures de guerre va entraîner sa famille dans une autre direction. Etant diminué physiquement, il n'est pas apte à devenir un solide paysan et juste après la guerre 14/18 toute la famille descend au cœur du village pour y tenir l'hôtel d'Arpingon. C'est là que vont naître 3 enfants, Lisette (1920), Pierre (1925) et Marcelle (1927). Cela ne dure qu'un temps car, devant l'état de fatigue du père, toute la famille remonte habiter à La Combe ou Germaine viendra au monde en 1929.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

L'hôtel est alors loué à la famille BRUN. Louis va s'éteindre en 1936 à l'âge de 50 ans et la famille va vivre principalement de la location d'une propriété acquise par les grands-parents en Algérie. En 1948 la mère, Félicité, entraîne une nouvelle fois tout le monde à l'hôtel d'Arpingon où les rôles sont redistribués. Marcelle est à l'épicerie, Félicité et Lisette au restaurant, Germaine au bar pendant que Pierre fait le facteur. Ce dernier se marie en 1952 et prend le bar-hôtel-restaurant avec sa femme Jacqueline tandis que Félicité et Lisette se rabattent sur l'épicerie.

Pendant ce temps, à La Combe, les derniers paysans sont encore à l'œuvre. Entre Maximin, Alphonse et Abel CLAPPIER puis Cyprien FRENE on compte plusieurs écuries et granges bien remplies, de la vigne et même du tabac. Certains de ces personnages avaient des caractères bien trempés. Alphonse, dénommé l'empereur, était un paysan très digne, très fier qui descendait au chef-lieu tous les samedis soir pour échanger son cheval avec un collègue ce qui lui donnait l'occasion de suivre les joueurs de boules en tirant sur sa pipe. Abel, avec sa grande barbe était la figure locale. Il avait pratiqué tous les métiers et pouvait être à la fois un braconnier redoutable et le Président de la société de pêche. Quand à Cyprien, il était le conducteur attitré du corbillard tiré par Coquette. Il était d'un naturel gai et avait même été décoré de la Légion d'Honneur pour son engagement durant la guerre 14/18.

Aujourd'hui, c'est presque la fin des CLAPPIER

Au début des années 60/70, les morts s'enchaînent et La Combe perd une partie de son âme. Par la suite, en additionnant les mariages et les départs, on constate que le nom des CLAPPIER se fait de plus en plus rare et pourrait tout à fait s'éteindre naturellement avec le temps. René, le petit-fils d'Abel, célibataire endurci et sans descendance "connue", semble bien parti pour être le dernier des CLAPPIER de La Combe ! Encore que Melle Sylviane CLAPPIER, petite-fille de Mme Barthélémy CLAPPIER, pourrait encore avoir son mot à dire.

Il n'y a plus un seul agriculteur à La Combe. Adieu veaux, vaches, cochons et c'est tout juste si l'on trouve encore quelques chevaux qui jouent le rôle de tondeuses à gazon. Par contre, suite à des incendies et à un réaménagement des lieux, La Combe est devenue plus aérée, la plupart des vieilles bâtisses ont été rénovées et l'on compte même quelques maisons neuves. En tout, une douzaine de familles occupent le terrain, la moitié venues d'ailleurs sans aucun lien de parenté avec un ancêtre local.

Et pour demain, l'avenir est assuré

En quelques décennies La Combe a complètement changé d'identité pour devenir un joli hameau moderne avec de belles constructions. Le temps des grosses familles d'agriculteurs est terminé et cela se traduit par seulement une dizaine d'enfants en bas âge. La vie s'est organisée autrement et c'est devenu un petit coin tranquille pour une poignée de sédentaires qui accueillent quelques nostalgiques à la belle saison. Finalement on peut dire que La Combe a réussi sa mutation malgré la fin de la petite agriculture...

Saint Rémy : quelle histoire !!!

LES GRANGETTES

A l'écart du village, à trente minutes à pied et à cinq minutes en voiture aujourd'hui, on trouve encore quelques habitations plus ou moins rénovées qui rappellent une époque révolue. Curieusement, à part un grand bâtiment qui donne l'impression de n'avoir jamais été terminé, on ne trouve qu'une poignée de petites maisons d'habitations et quelques petites granges et écuries... Son voisin le plus proche, Montfront, était à peu près logé à la même enseigne.

Un hameau gage de longue vie ?

L'information manque pour préciser l'origine de ce hameau, mais la « modernité relative » de ce qu'il en reste laisse à penser qu'il a dû être « colonisé » à la fin du XVIIIème siècle. Deux familles, YVRARD et BORREL, ont choisi de s'y installer les premiers parce que ce petit coin isolé qui surplombe le village de 100 m, avait une exposition et des surfaces cultivables intéressantes.

Simone PELISSIER, 96 ans cette année, est née là-haut en 1924 ainsi que sa sœur Ida et les 6 filles et le fils de la famille BORREL. Alice COUTAZ, qui est née dans la plaine (à la Tour) en 1915, est montée aux Grangettes à l'âge 4 ans avec ses parents, juste après la fin de la guerre. Elle est morte en 2017 à l'âge de 102 ans tout de même. Une enfance passée au Grangettes semble être un gage de longue vie !!



Dans les années 37/38 toutes les familles des Grangettes participent à la « fête » du cochon.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Hier : des vignes mais pas d'eau, des jambes mais pas de voitures.

La vie aux Grangettes étant essentiellement tournée vers l'agriculture et l'élevage. Entre autres, les vaches permettaient de faire du fromage et du beurre, le cochon fournissait une partie de la viande pour l'année, la vigne donnait la possibilité de boire du vin et le tabac rajoutait un peu de beurre dans les épinards. Par contre, la seule source d'eau se trouvait en contre-bas du hameau et la corvée d'eau, sur un chemin en pente très raide, était un véritable calvaire. En plus de l'usage courant que l'on peut faire de l'eau dans une famille, il fallait rajouter la lessive, le sulfatage de la vigne, l'arrosage des jardins,... Même en récupérant une partie de l'eau de pluie dans des bidons il fallait quand même, à la belle saison, descendre les vaches à la fontaine pour les faire boire et au contraire monter l'eau à l'écurie quand il y avait de la neige.

Bien entendu et malgré l'éloignement, les enfants allaient à l'école et grâce à leurs petites jambes ils pouvaient même rentrer chez eux à midi la plupart du temps. De même, trois filles BORREL sont allées travailler pendant plusieurs années à l'usine située à l'autre bout du village. Elles descendaient à pieds jusqu'aux Etalons et enfourchaient leur bicyclette pour finir les deux derniers kms. L'hiver, leur maman leur apportait le déjeuner aux Etalons.

Les héritages successifs ont eu pour effet de découper les terres et même les maisons en morceaux de plus en plus petits. Suite à cela, en 1928, la famille YVRARD va aller s'installer dans la plaine ce qui en plus, était plus pratique pour la scolarité des enfants. Chez les BORREL, la famille se disloque petit à petit suite au départ de la plupart des enfants vers Paris. Après la mort du père en 1944, la mère va rester là-haut seule avec sa fille Victoria jusqu'à la fin de la guerre 39/45. Puis la famille JAMIN des Etalons en devenant propriétaire, va venir régulièrement s'installer aux Grangettes pendant un à deux mois l'hiver. Toute la famille montait avec ses vaches pour faire manger le foin qui avait été ramassé l'été et stocké dans les granges. Aujourd'hui cela paraît tout à fait étonnant... d'autant plus qu'ils n'ont jamais habité aux Grangettes de manière continue.

Aujourd'hui : un semblant de survie.

Certainement à cause du manque de route que ce hameau s'est complètement vidé à la fin de la dernière guerre, puis il est resté en léthargie pendant près de trente ans avant de reprendre un tout petit peu goût à la vie. Dans les années 70, quelques maisons ont rouvert quelquefois leurs portes pour accueillir des gens qui voulaient simplement faire la fête en plein air et sans les contraintes de voisinage. Cela n'a duré qu'un temps et aujourd'hui ce sont les enfants ou petits-enfants qui, rattrapés par une sorte de nostalgie, entreprennent des travaux pour entretenir la flamme.

Et demain : tout est encore permis.

La route a changé la donne et plusieurs personnes ont établi un semblant de « résidence secondaire » pour en profiter quelques jours par-ci par-là, surtout l'été. L'aspect d'origine est conservé, les extérieurs ayant été simplement consolidés et les intérieurs un tout petit peu modernisés. Le grand bâtiment qui n'a jamais été terminé fait depuis quelques années, l'objet d'une rénovation qui ne saurait tarder.

Alors, attendons la suite.....

Saint Rémy : quelle histoire !!!

MONTFRONT

Comme son voisin « Les Grangettes », Montfront est à l'écart du village, à environ trente minutes à pieds et à cinq minutes en voiture aujourd'hui. Par contre ce hameau a subi de sérieux changements qui cachent une histoire beaucoup plus complexe. Et aujourd'hui, grâce à la route, il s'est offert une certaine résurrection tout à fait inattendue. Comme quoi il est toujours très difficile de prévoir l'avenir d'un petit coin perdu de montagne....

*1972 : Montfront au
1er plan, les Grangettes
au 2ème plan.
Photo prise au
téléobjectif sans
trucage !*



Hier c'était un petit coin isolé

Montfront a quand même réussi à vivre une double vie puisqu'à une certaine époque, il existait deux « Montfront ». En effet un « Montfront du dessus » (inconnu de 99% des Rémiliens) cohabitait avec un « Montfront du dessous » (que tout le monde connaît). Puis c'est un incendie qui a définitivement rayé de la carte le premier. Aujourd'hui il n'en reste que les ruines dont on ne sait que très peu de choses si ce n'est que la famille BARBIER en était propriétaire.

Au début du XXème siècle « Montfront du dessous » comptait trois familles : deux frères FOURNIER et un BORREL, ce dernier étant le frère de celui qui habitait aux Grangettes. Puis les deux cousines FOURNIER, Honorine et Angeline vont réussir à fonder deux foyers sans se déplacer, la 1ère avec François GALLUCHOT de Lyon et la seconde avec Narcisse GERMAIN sans doute né aux Volatières.

Les GALLUCHOT vont d'abord s'installer à Lyon où ils vont avoir deux enfants, Jean (1922) et Marcel (1925), puis ils vont revenir quelques temps à Montfront pour assister la mère mourante. Finalement, à sa mort en 1928, ils vont s'y installer définitivement pour assister le père cette fois-ci qui n'a jamais voulu quitter Montfront. Renée GALLUCHOT qui m'a raconté cette histoire est née à Montfront en 1931 quelque temps après leur retour. A l'âge de 20 ans elle va partir travailler quelques années à Lyon puis revenir à Montfront juste avant de se marier en 1954 avec Henri GIRARD de Saint Sulpice. Alors que son grand père est mort en 1961 et son père en 1964, sa mère est encore restée un an toute seule à Montfront. Puis elle va capituler avant de rejoindre sa fille dans sa maison de St Sulpice sans pour autant abandonner sa maison natale qu'elle rejoignait au début, quelques mois l'été, puis quelques semaines de temps en temps puis quelques jours.... A la fin, son gendre, la montait en voiture pour la journée. Elle est morte en 1995 à l'âge de 94 ans tout de même.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Chez les GERMAIN, Angeline accueille Narcisse qui va venir s'installer à Montfront, mais tous les deux n'étaient pas des « foudres de guerre ». Elle ne savait pas vraiment faire la cuisine et lui préférait rencontrer ses copains au bistrot plutôt que de travailler sérieusement ce qui ne l'a pas empêché d'être perclus de rhumatismes sur ses vieux jours. Ils ont eu une fille, Jeanne, née en 1937, qui en ayant recours à une petite annonce, s'est mariée avec un agriculteur. Ils ont eu deux enfants, que Narcisse se plaignait de ne pas voir beaucoup puisque Jeanne ne venait qu'une à deux fois par an rendre visite à ses parents. Quand Narcisse est mort en 1967, Angeline est encore restée dix ans toute seule avant de rejoindre un petit « deux pièces » dans le village où elle morte est en 1980.



En 1974 Angeline et Honorine, au soleil, sur le pas de leur maison, attendent de la visite.

Comme aux Grangettes, Montfront vivait de l'agriculture et de l'élevage. On y comptait donc quelques vaches, moutons, chèvres, cochons, poules et des champs où l'on cultivait, entre autres, du tabac et de la vigne. Les vendanges dans ce coin escarpé obligeaient quelquefois à descendre les paniers de raisin au pied de la vigne et de les remonter par le sentier à la force des poignets et des mollets. On peut noter aussi que les BORREL des Grangettes avaient des terres à Montfront mais l'inverse n'était pas vrai.

Les gosses de Montfront et des Grangettes échangeaient beaucoup surtout sur le chemin de l'école, et leurs parents arrivaient à organiser des veillées communes d'un côté comme de l'autre. Avec le temps, ces bonnes habitudes se sont perdues. Par exemple, l'un avait une mule et l'autre empruntait le cheval d'un voisin de la vallée. C'est tout juste s'ils consentaient à utiliser le même pressoir à vis pour presser le moût du raisin. Cela paraît assez étonnant mais reflète peut-être une certaine réticence générale du Français moyen à partager l'outil de travail.

Aujourd'hui on a complètement changé de registre.

En 1974, alors que Montfront ne comptait qu'une vieille dame comme permanent, la route est enfin arrivée jusqu'au pied des maisons abandonnées. Le maire du village et son beau-frère ont acheté une partie des maisons, les ont rasées et ont construit 2 magnifiques maisons modernes et de style à la place. Aujourd'hui les deux sont habitées certains week-end ou pendant les vacances l'une par la famille de l'ancien maire et l'autre par un couple de Danois qui viennent régulièrement. Puis en 1997, un particulier a entrepris de rénover la maison d'Angeline qu'il habite à l'année. Ainsi Montfront a complètement changé de registre et il a surtout retrouvé une âme.

Et demain ???

Montfront est devenu un petit coin tranquille avec trois belles habitations récentes dont une a été achetée par un couple de Danois qui recherchait un petit coin au soleil. Il existe encore quelques possibilités de rénovation. On peut donc dire que l'avenir n'est pas du tout fermé et que tout est encore possible.

Remerciements à : Marcelle METRAL, Marthe MONDET, Simone PELISSIER et Renée GIRARD.

L'Histoire des hameaux de St Rémy pourrait se terminer l'année prochaine sur le thème: "Les Alpages de St Rémy".

NB: si vous avez des souvenirs, des photos, des anecdotes sur le sujet merci de bien vouloir m'en faire part..

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Étymologie des noms de quelques hameaux de la commune expliquée par André MOLLARD

Ses sources principales sont le « Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie », du Chanoine Adolphe Gros, dont la première parution remonte à 1935, la référence scientifique incontestable, comme l'est le « Dictionnaire historique de la langue française » (Le Robert 1993. 2 vol.). S'y ajoutent des fiches personnelles.

-**Le Grivoley.** Déjà mentionné au XI^e siècle « Grivoleta », puis en 1278, et en 1458 (Grivoletum parrochie Sti Remigli). La forme primitive est Acrifoletum, lieu planté de houx. Agrivoletum/Acrifoletum est devenu par aphérèse du « a », Grivoletum.

-**Le Pontet.** Mentionné en 1208. Signifie une passerelle sur l'Arc. Saint Rémy en rive gauche de l'Arc, n'a connu que tardivement un pont significatif pour rejoindre la rive droite et la route majeure, au droit de l'Auberge du Vernet, après l'édification des digues de l'Arc au milieu du 19^e siècle, qui ont donné son visage contemporain à la commune. On sait qu'Épierre avait un pont sur l'Arc dès le Moyen Age, permettant notamment aux pèlerins de rejoindre la rive gauche et les Hurtières, dans leur cheminement vers Saint Jacques de Compostelle. A part Le Pontet, Saint Rémy bénéficiait d'un autre pont connu pour rejoindre la rive droite et La Chambre, sans datation possible en l'état de mes connaissances, au lieu dit les Trappes, dont les vestiges visibles ont disparu avec les travaux de l'autoroute. Ceci explique le tracé des routes de Saint Rémy en piémont, principalement, de Saint Léger vers Saint Etienne. Des cartes et cartulaires devraient sans doute corroborer l'analyse.

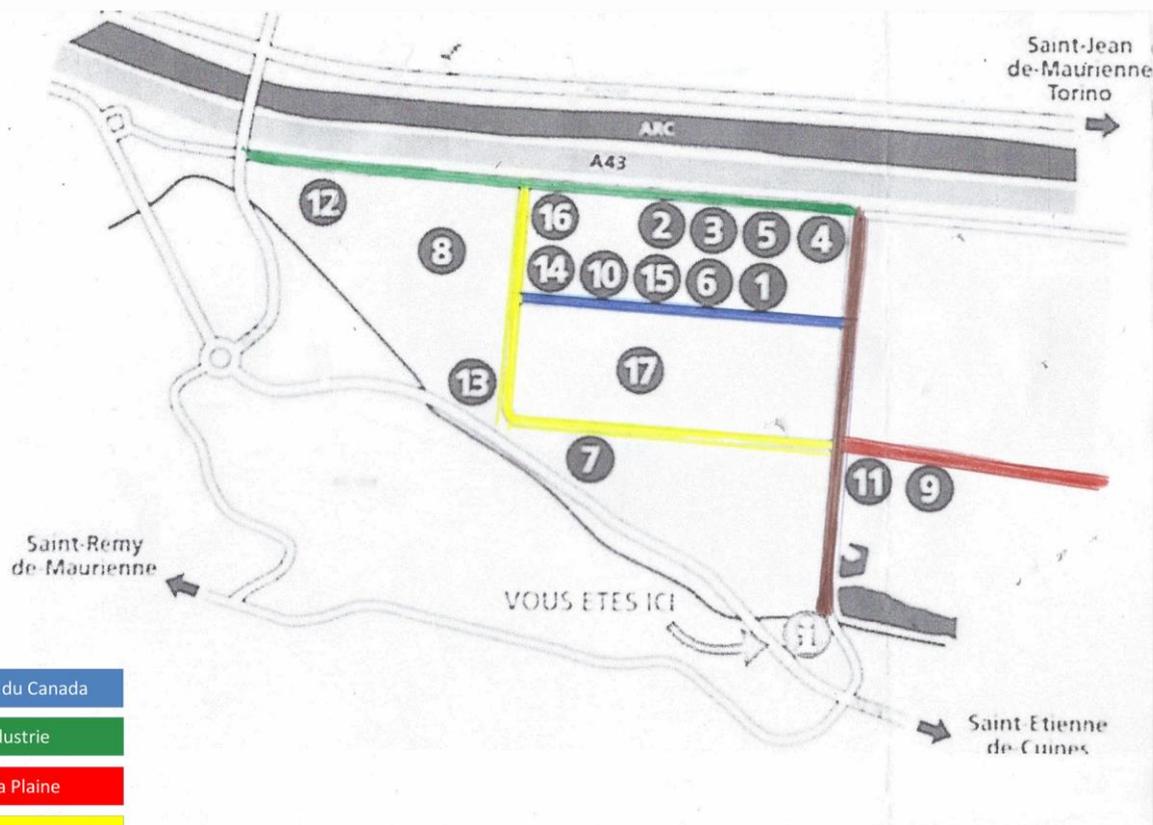
-**Les Etal(l)ons.** Mentionné vers le milieu du XI^e siècle (Villa nuncupata Ascalones). Doit être au pluriel : Les Etallons dessus et les Etallons dessous. Étymologiquement, vient du latin « stellio » qui signifie au sens propre lézard et au sens figuré, rusé, fourbe. C'était le cognomen ou le surnom d'une famille romaine(2).

La signification de cheval reproducteur, relevée dès le XIII^e, vers 1211, vient du francique « stallo » (cheval gardé à l'écurie), comme l'indique le dictionnaire historique « Le Robert ». Elle est inappropriée étymologiquement ici. Mais on pourrait peut-être aussi examiner la pertinence du sens dérivé du mot, apparu à la fin du XII^e siècle, sous la forme d'« estalon », venant aussi du germanique francique « stalo » ou « stelo », restitué par le néerlandais « stale » (pieu, poteau). La piste que « Le Robert » suggère, à savoir pieu, jauge, mesure, pourrait éventuellement abonder la consistance historique-et non pas étymologique-postérieurement au XII^e siècle, de ce hameau, en rive gauche de l'Arc, bien placé pour mesurer les échanges et le trafic, sur la route d'Épierre à Saint Etienne/ La Chambre.

La Vie Économique

ZI François HORTEUR – Nom des rues

ACMP MULTISERVICES	1
ARNOUL TP	2
BIEBER ROLAND	3
CHAMBONNET TP	4
ETS CHAMORAND	5
DURBET LOUIS	6
GROS PHILIPPE BOIS DE CHAUFFAGE	7
BATIMENT SOREA – SNCF ALP'AD – MK ENERGIE	8
MANNO TP	9
MENUISERIE MONDET	10
MTPE	11
PICOLLET TP	12
SCIERIE METRAL	13
SEREM	14
BATIMENT TESSIER	15
TRANSPORTS CHAUMAZ	16
TRANSPORTS JACQUEMZOZ	17



Rue de la Plaine du Canada
Rue de l'Industrie
Impasse de la Plaine
Route des Métiers du Bois
Route de l'Abaisée

Commerces de proximité

VIVAL : Épicerie : 04.79.83.15.09.

BOULANGERIE : 04.79.83.18.47.

CHABERT Johanna : Coiffure : 04.79.83.01.26.

AGUILERA Ghislaine : Tabac-Presses-Souvenirs-FDJ : 04.79.83.18.70.

Auberge du Pont

Lumi et Alain vous accueillent :

- o Mardi et mercredi : de 8H à 14H30.
- o Jeudi, vendredi et samedi : de 8H à 22H30.
- o Ouvert le dimanche midi.
- o Fermé le lundi.

Camping Les Lacs de Maurienne

Ouvert toute l'année : 06.76.29.19.39.



<http://campingleslacsdemaurienne.com/>

Nouvelles entreprises

VIEUX BOIS DIFFUSION : Agencement, construction chalet – La Tour : 06.61.18.16.16.

SEKA RENOV : Plomberie, chauffage, sanitaire, rénovation : 06.48.53.45.74 / 06.35.11.11.83.

Afin de recenser les nouvelles activités professionnelles, faites-vous connaître en Mairie et vous apparaîtrez lors de la prochaine édition.

La Vie Communale

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Maire n'est pas libre dans l'élaboration du PLU sur sa commune. La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) oblige les communes à limiter les terrains à bâtir sur leur territoire. Le foncier est réservé à une constructibilité réelle et précise à court terme. L'habitat doit être concentré et limité à l'enveloppe urbaine existante. Le maintien des zones constructibles en dehors de l'enveloppe urbaine n'est possible qu'avec une OAP (ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION). Le PLU doit tenir compte de l'environnement et de l'agriculture.

A ST Rémy de Maurienne, le POS avait 50 hectares de surface constructible. La loi nous a obligé à avoir une surface constructible de 11 hectares dans le PLU, soit divisée par 5.

Le PLU doit respecter le SCOT MAURIENNE. Le Schéma de Cohérence Territorial est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour la Maurienne d'ici 2030.

Les terrains concernés par un zonage en U JARDIN sont des terrains sur lesquels il n'y a pas de projets à court terme de construction ou de vente. Ils pourront faire l'objet de demande de constructibilité prioritairement lors d'une révision si les propriétaires ont un projet réel et certifié de construction. La zone U Jardin représente 6 hectares sur la commune.

Les autres terrains non impactés font l'objet d'un dépôt de PC ou d'une mise en vente.

Les élus ne sont en aucun cas tenus d'informer les propriétaires individuellement mais se doivent de faire la publicité nécessaire et obligatoire, ce que la commune a fait par les voies habituelles.

La procédure d'élaboration du PLU a débuté en 2014, il y a 5 ans et il était difficile de l'ignorer. Toutes les publicités légales ont été effectuées à chaque étape (presse : La Maurienne, le Dauphiné ; site internet, panneau lumineux de la commune, Bulletin Municipal, réunions publiques) afin d'informer les propriétaires et de leur permettre de venir consulter le projet de PLU.

Toutes les personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Syndicat du Pays de Maurienne-SCOT, Chambres Consulaires) ont donné un avis favorable au projet.

CONCLUSION :

Le PLU n'est pas figé et pourra évoluer en fonction des projets réels.

Les zones UJARDIN sont des surfaces qui restent en U.

Il n'existe jamais de droit acquis en matière d'urbanisme : seule prévaut la règle édictée par le document d'urbanisme en vigueur; en ce sens, les POS sont des documents que le législateur a supprimé par la loi SRU (SOLIDARITE ET RENOUVELLEMENT URBAIN) de 2000 et rendu caducs par la loi ALUR (LOI POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE) de 2014. La commune agit dans l'intérêt général (la loi demande limitation des surfaces à bâtir).

La commune peut engager des petites modifications ponctuelles (coût 2 à 3000 €) si les projets sont réels et d'importance suffisante avec préparation et PC en cours.



La Vie Communale

Maison d'Assistantes Maternelles

Caroline

06.40.82.17.71



Aurélie

06.21.96.20.91

Chez « Les Petites Marionnettes », nous accueillons, cette année encore, de nouveaux copains de 3 mois à 3 ans. Nous disposons de huit places simultanées, du lundi au vendredi. Nous satisfaisons les besoins de chaque enfant dans leur individualité en utilisant des méthodes d'apprentissage visant l'autonomie et la confiance en soi comme le langage des signes, la Diversification Menée par l'Enfant ou encore la motricité libre. Tous les parents souhaitant échanger sur un éventuel accueil peuvent prendre rendez-vous.

Assistantes maternelles agréées

BERLEMONT Nathalie	110 impasse du Verney	06.67.67.01.27
CAILLIE SON Fabienne	650 rue du Lac Bleu	06.58.20.87.20
FAURE Aurélie	70D route de Belledonne	06.75.94.88.01
GODET Sophie	330 montée du Sandrin	04.79.83.17.40 – 06.24.18.72.97

La Vie Communale

Micro-Crèche – À Petits Pas

04.79.05.11.19



Afin de satisfaire l'obligation faite par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de fournir gratuitement les repas, goûters et couches aux enfants accueillis dans nos structures, il est nécessaire de réaliser des travaux d'extension du bâtiment existant pour créer une zone de restauration et un local de stockage des couches. La zone restauration sera équipée et adaptée afin de recevoir les livraisons des repas en liaison froide, les stocker et les réchauffer (*frigos et fours dédiés à ces seuls usages*) avec un circuit « entrées propres » et « sorties sales ». Un local pour le stockage des couches sera créé. La 4C est propriétaire des terrains concernés par cette extension.



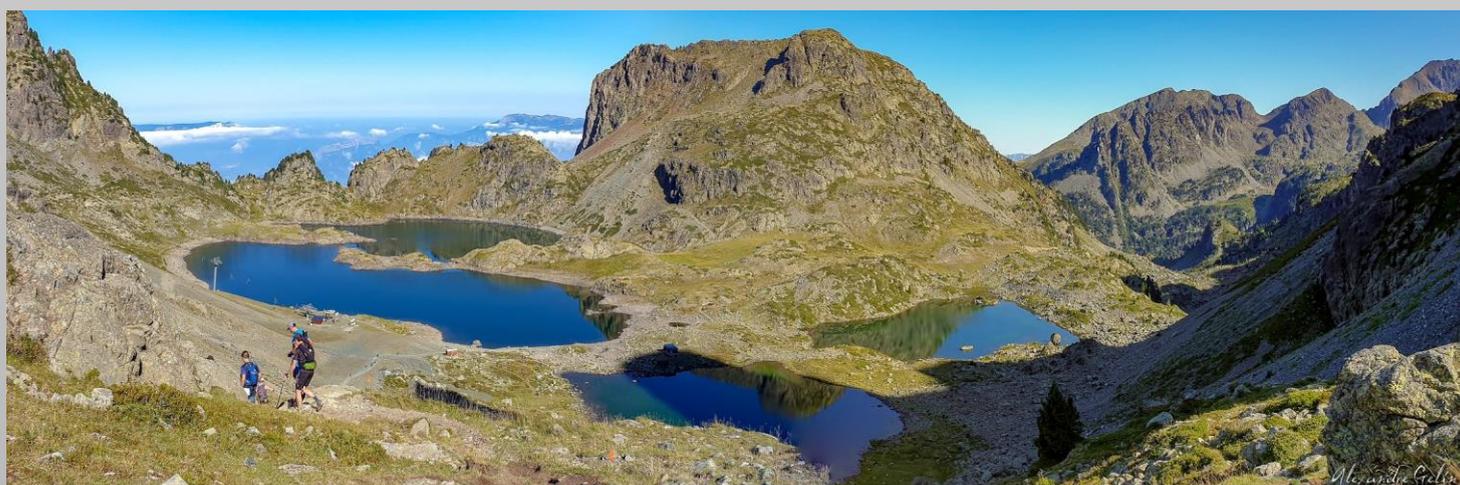
La Vie Communale

L'Échappée Belle

La 8^{ème} édition de l'Échappée Belle aura lieu les 21, 22 et 23 août 2020. Pour la première fois le parcours des crêtes offre un nouvel itinéraire de 62 km d'Allevard à Aiguebelle, dont une portion de 5 km traverse la commune de SAINT REMY par les chemins sauvages de BELLEDONNE. Les coureurs passeront sur la commune le samedi 22 août entre 13 H et 20 H. Le tracé, très exigeant, suit les sentiers par le col d'Arpingon, le col de la Frêche, le col du Fort, le col de Pré Rémy, avec la pointe de Rognier comme point culminant à 2 341 mètres. Un point de secours et d'eau sera placé à la jonction du sentier qui monte à la Pointe de Rognier et celui qui descend au chalet du Plan du Lai.



Pas moins de 500 coureurs devraient passer par cet itinéraire et pour leur éviter les coups de chaud dans la montée Sud de la Pointe de Rognier, il sera nécessaire de leur offrir un peu d'eau. Afin d'assurer ce mini ravitaillement, il est fait appel à une douzaine de bénévoles de SAINT REMY, qui seront répartis sur les différents sommets. De plus, il sera nécessaire d'acheminer jusqu'au Plan du Lai, à dos d'homme, quelques 120 litres d'eau et des bidons vides pour les remplir à la source. Les Rémiliens intéressés – Association LA-HAUT RANDO et autres randonneurs amoureux de la montagne – sont attendus sur le parcours afin d'encourager les coureurs. Ils peuvent éventuellement faire acte de candidature en tant que bénévoles sur le site pour la mi-mars 2020 : <https://lechappeebelledonne.com/benevoles/>



Lacs de Belledonne

Les Travaux

- Réaménagement et sécurisation du centre-bourg (2^{de} tranche) :

- Coût de la réalisation : 243 195,43 € HT.
- Part de subventions : 117 769 € (48,4 %).
- Part de la commune : 125 426,43 € (51,6 %).



- Cimetière communal – aménagement d’un jardin du souvenir :

- Coût de la réalisation : 3 705 € HT.
- Part de subventions : 741 € (20 %).
- Part de la commune : 2 964 € (80 %).



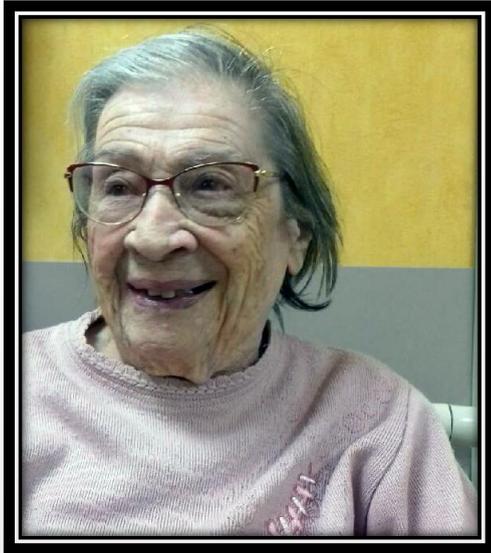
Le jardin du souvenir qui se rapproche du terrain commun pour l’inhumation est un espace gratuit, libre de concessions, destiné à la dispersion des cendres des défunts après la crémation, qui est mis à disposition dans l’enceinte du cimetière.

La dispersion des cendres dans un jardin du souvenir est soumise à autorisation du maire de la commune.

Cet ouvrage a été réalisé par l’entreprise FAURE pour la partie stèle et le déplacement des columbariums. Les employés communaux ont préparé le terrain puis effectué les aménagements environnants.

Gens d'Ici

DOYENNES de Saint Rémy



**BERTINO
Madeleine**

05/01/1922

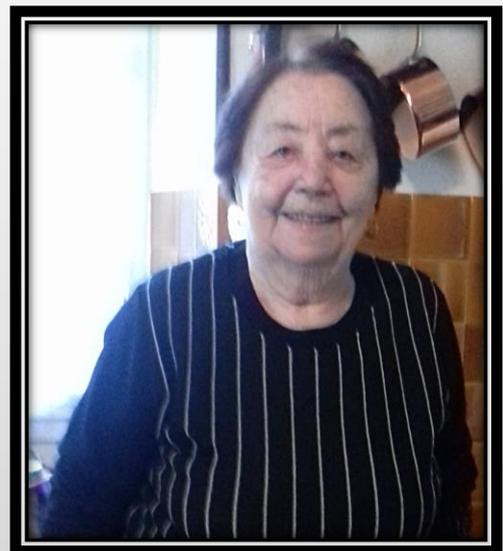


**BLANC Germaine
née CHEVALIER**

04/06/1924

**PELISSIER Simone
née IVRARD**

21/04/1924



**BARREL Renée
née SAILLET**

25/07/1924



Mon Métier : Ma Passion

Jérôme BORONAT



Je m'appelle Jérôme et je suis arrivé à Saint Rémy de Maurienne en 1978.

Mon métier est ébéniste, menuisier depuis trente ans.

Ma passion est de travailler le bois.

Un jour, ma femme m'achète une machine à chantourner pour approfondir « mon hobby ».

J'ai commencé doucement en faisant des erreurs 😊 j'ai insisté et finalement je chantourne des animaux de la forêt, des chanteurs, des puzzles, de la dentelle sur bois et des portraits de famille...



Enfin !!! je continue ma passion : le bois.

Une machine à chantourner est une petite scie qui découpe le bois tout en faisant naître vos envies : animaux, portraits...

Ma femme Sylvie travaille avec un petit logiciel pour mettre les photos en noir et blanc pour que je puisse les chantourner.

Quand je vois une planche de bois ressortir en un objet de déco, mon ressenti est valorisant pour les commandes et moi-même.

J'ai une page sur Facebook qui est Chantournou, si vous voulez la visiter, n'hésitez pas.

Cette année, à la demande du CCAS, Jérôme a confectionné les boîtes à mouchoirs destinées aux colis seniors EHPAD.



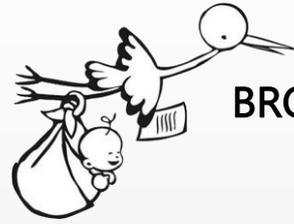
Cette page est réservée aux passionnés, si votre métier est votre passion, écrivez-nous et votre article sera publié lors de prochaines éditions.

L'État Civil

NAISSANCES



BLOT BETRANCOURT
Margaux



BROCHARD MOREAU
Soly



FOURNIER Roland



FRUMILLON Roxane



GERMAIN Gabriel



PACTON Miral



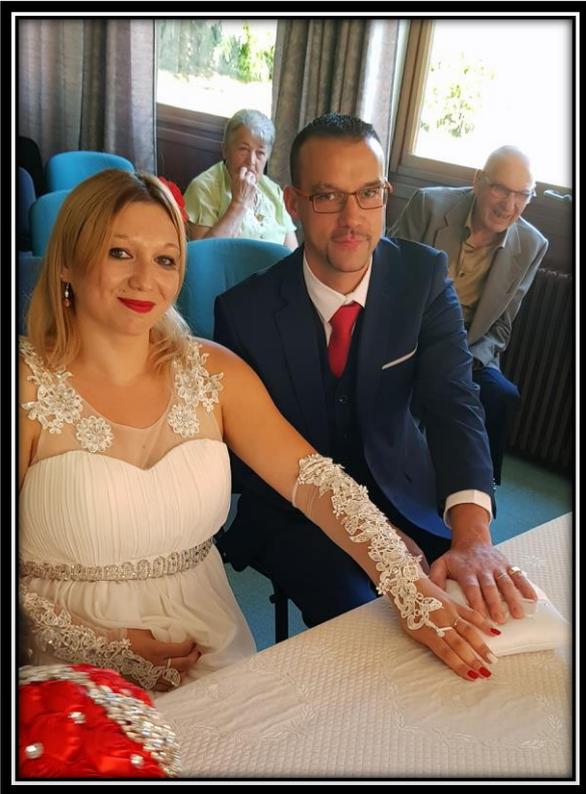
PARDO Milo



SERRANO REY
Dario

L'État Civil

MARIAGES



APPERT Tatiana
LOPES Fernando



REY Céline
MELLAN Olivier

DÉCÈS

BALMON Yvette Lydie née ANDRÉ
BANA René Marius
CHAUDET Marcel
CLEMENT Annie Odette Michèle née MOULIN
COHENDET Henri
DIDELLE Yolande Raymonde née ARQUILLIERE
DUFEAL Kévin
LATOUR Léonide, Berthe, Juliette née QUÉTEL
MÉTRAL André
MÉTRAL Marcelle, Sylvie née NORAZ
PEDRETTI Madeleine
RITTER Christophe, Jean
STRUGALA Raymond

À Votre Service

Services Municipaux	Horaires	Coordonnées
Mairie	Lundi et Mercredi 9h-12h et 14h-17h. Mardi et Jeudi 9h-12h. Vendredi 9h-12h et 14h-16h30.	04.79.83.13.70 stremairie@wanadoo.fr
Agence Postale Communale	Lundi et Mercredi 9h-12h et 13h30-16h30. Mardi, Jeudi et Vendredi 13h30-16h30. Samedi 9h-11h30 (<i>départ courrier : 10h</i>).	04.79.83.15.63 Réservation des salles communales. <i>Départ courrier : Lundi à Vendredi 14h30.</i>
Bibliothèque	Mardi 8h30-11h. Mercredi 9h30-11h.	À côté de l'Agence Postale.
Correspondant Défense	Renseignements concernant les carrières militaires.	CHAMPEMONT Daniel - 04.79.83.00.82
Écrivain public	Assistance aux dossiers administratifs.	Agence Postale Communale.

Services Paramédicaux	Horaires	Coordonnées
Dr VINCKE Emmanuelle (sur rendez-vous)	Lundi, Mardi, Vendredi 9h-12h/14h-18h. Mercredi 10h30-12h et 14h-18h. Jeudi 14h-18h.	04.79.05.13.77 (Bâtiment Agence Postale au RDC)
Cabinet d'infirmiers	Lundi à Samedi 8h-8h30.	04.79.59.43.56
Psychologue	Sur rendez-vous du lundi au vendredi.	BACONNET-DUFOUR Virginie – 06.79.87.94.63
Kinésithérapeute	Sur rendez-vous du lundi au vendredi.	COUSSAERT Jackie - 04.79.20.49.15
ADMR	Sur rendez-vous du lundi au vendredi.	04.79.56.33.01 (<i>La Chambre</i>)
CPAS	Sur rendez-vous du lundi au vendredi.	04.79.44.53.00 (<i>St Etienne de Cuines</i>)
Maison médicale	Le soir à partir de 20h. Le week-end à partir du samedi 12h. Les jours fériés à partir de 9h.	15 ou 04.79.20.60.20 (à côté Hôpital St Jean de Maurienne)

Autres Services	Horaires	Coordonnées
MSAP	Mercredi 9h-12h.	04.79.56.22.66 – Bâtiment Mairie au RDC.
DECLICC	Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Accueille aussi les seniors.	04.79.56.35.06 98 route de la Combe Saint Etienne de Cuines
Cinéma	1 jeudi sur 2 – Enfants 17h30 – Adultes 20h30	Salle Belledonne
Restaurant Auberge du Pont	Mardi et mercredi : de 8H à 14H30. Jeudi, vendredi et samedi : de 8H à 22H30. Ouvert le dimanche midi. Fermé le lundi.	09.82.60.11.61 290 rue du Lac Bleu 73660 St Rémy de Mne
Camping Les Lacs de Maurienne	Ouvert toute l'année.	06.76.29.19.39 www.campinglelacsdemaurienne.com
Micro-crèche	Lundi à vendredi 7h30 – 18h15	04.79.05.11.19 (<i>à côté de la Mairie</i>)
Hello Taxi Max	Sur rendez-vous.	04.79.56.60.07 – 06.89.90.77.49
Dépannage	GAZ de France 24h/24. Sécurité EDF.	0810.314.314 – 0810.333.073
Sapeurs Pompiers	24h/24 et 7j/7.	18 ou 112 depuis un mobile.

Poème écrit pendant la guerre 14-18 lu par les enfants lors de la cérémonie du 11 novembre

J'ai été soldat à dix-huit-ans
Quelle misère
De faire la guerre
Quand on est un enfant.
De vivre dans un trou
Contre terre
Poursuivi comme un fou
Par la guerre.
J'usais mon coeur
Aux carrefours crucifiés
Oh mourir dans la plaine
Au soir d'une sale journée.
J'ai connu des cris,
La haine
Des souffrances longues comme une semaine.
La faim, le froid, l'ennui.
Trois années ivres de démence
Plus lourdes à porter qu'un crime
Ma jeunesse est morte en France
Un jour de désespérance.
Tous mes amis ont péri
L'un après l'autre
En quelque lieu maudit

Est notre amour enseveli.
Défunt Lequel le parisien,
Masse et Guillaumin d'Amiens,
Pignatel dit le marseillais
Tous endormis à jamais.
On les a jetés dans un trou
N'importe où
D'en parler mon coeur saigne
Ah que la mort est cruelle
Mon Dieu était-ce la peine
De tant souffrir.
Las je reviens humble et nu
Comme un inconnu,
Sans joie sans honneur
Avec ma douleur
Les yeux brûlés
D'avoir trop pleuré
Pour mes frères malheureux
A ceux qui sont aux cieux
Contre la guerre
A ma mère
Adieu.

Eugène DABIT

